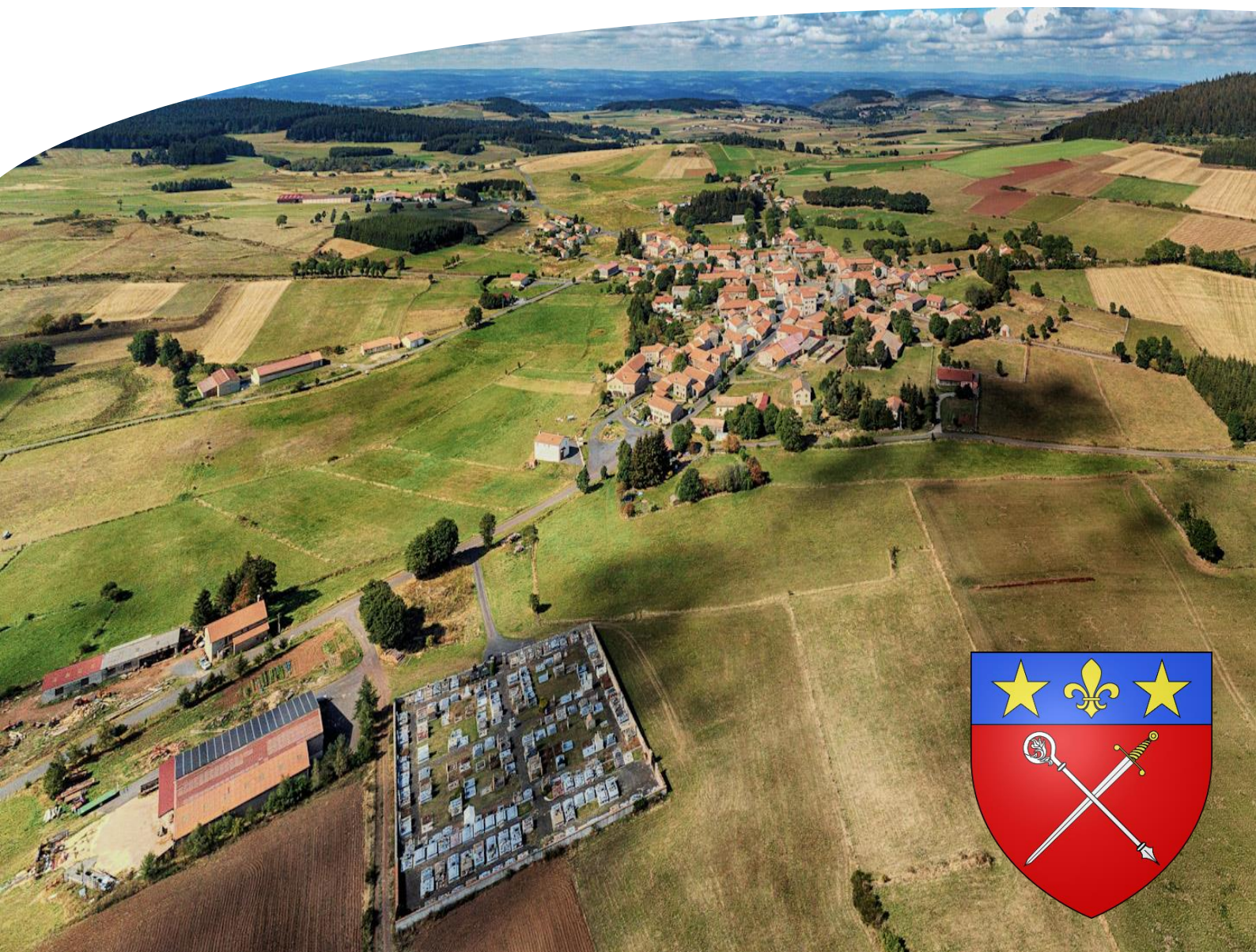



# Saint Paul de Tartas

BULLETIN MUNICIPAL N°2 – Edition 2022



Retrouvez la vidéo de présentation de la commune sur : <https://youtu.be/slwEdnoBzFY>

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>  
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

## Mot du Maire

L'année 2021 aura encore été marquée par de nombreuses variations dans les restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19. Pour garantir la sécurité des conseillers municipaux, quelques conseils se sont déroulés à huis clos comme la loi vigilance sanitaire du 10 novembre 2021 le proposait. L'ensemble de ces obligations ont distendu nos liens avec nos anciens et nos populations qui ont souffert de cette mise à distance. L'équipe municipale a mis en place de nombreux moyens pour pallier ces manques et recréer du lien entre les habitants afin que nous puissions nous retrouver à l'occasion des manifestations organisées par la commune : mois de la poésie, sortie ski de fond à Bauzon, Fête des mamans, sortie VTT, Flash mob à la fête votive, fête des Tourbières au plan d'eau, chantier Concordia, Baraque à Frat, animation santons... Ce bulletin retrace tout cela. J'adresse toutes mes condoléances aux familles endeuillées et leur apporte notre soutien. Tous les foyers ont subi un impact à cause de cette crise sanitaire dans leurs revenus. La commune a pris en compte cette donne, notamment en faisant le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, comme ce fut aussi le choix des élus en 2020.

Je tiens, aussi avant tout autre propos, à apporter au nom de toute la commune, notre soutien à l'Ukraine face aux attaques de la Russie. Au titre de la solidarité, la commune a fait remonter à la Préfecture le local de la pouzzolane pour accueillir des réfugiés.

L'année qui s'est écoulée a permis à la commune de voir sortir de terre plusieurs projets dans le respect des finances communales : installation des bornes wifi, mise en place des défibrillateurs, isolation des combles de la cure, rénovation complète du camping municipal, reprise de la toiture et des gouttières de la mairie, de l'école du bourg et de l'assemblée de Fourmagne, reprise du mur de la salle des fêtes, reprise des joints du quai de chargement, reprise du sentier du Mont Tartas et entretien de la croix... Nous avons, par ailleurs, pu mener à bien les travaux de voirie les plus urgents, passer l'épaveuse et lancer la réfection de plusieurs chemins aux Uffernets et à La Fagette. Enfin, la mission importante que nous nous étions fixée en début de mandat, soit la rénovation complète du cimetière va se terminer au deuxième

trimestre de 2022. L'adressage est terminé, nous attendons la dernière livraison des numéros de rues avant de poser les plaques. La première phase de la procédure de récupération des concessions au cimetière est terminée.

Chères habitantes, chers habitants, soyez assurés que l'équipe municipale « au service de la population » use de toute son énergie pour parfaire votre bien-être sur la commune.

Nous terminions l'an dernier notre propos sur ces mots : « Tenons bon la barre pour ne pas chavirer ou prendre un mauvais cap », plus que jamais nous tenons bon. Vous le verrez au fil des pages, si toutes ces actions sont possibles c'est grâce à la mobilisation de nos partenaires financiers qui nous accordent des subventions dans le cadre de leurs programmes (l'Etat pour plus de 80 000€, Région pour plus de 46 000€, Département pour plus de 150 000€, Agence de l'eau pour plus de 300 000€), des membres de l'équipe municipale « au service de la population » que vous avez élus en 2020, pour aller chercher le meilleur pour notre commune.

C'est aussi grâce à la bonne volonté de tous ceux qui s'investissent pour St Paul. Ce bénévolat a représenté plus de 2500 h. de travail cette année soit près de 30 000€ économisés. Ce bénévolat est indispensable afin de pouvoir faire plus avec moins, de pouvoir proposer des services en contenant nos dépenses.

Qu'ils soient élus ou bénévoles, ils œuvrent au service des habitants et se sont mobilisés tout au long de l'année pour que notre commune soit entretenue, vivante et dynamique. Ce bulletin permet de voir qu'heureusement nombreux sont les habitants qui souhaitent œuvrer pour la collectivité. Qu'ils se voient ici sincèrement remerciés.

L'engagement citoyen et leur motivation forcent le respect et nous permettent d'aller plus loin collectivement. C'est aussi pour valoriser cet engagement que la commune s'engage dès cette année dans le réseau « Empreinte citoyenne » et que nous vous invitons à compléter le questionnaire joint afin de mieux comprendre vos attentes. Vous pouvez compter sur le dévouement de notre équipe qui se tient à votre service !!

Vive St Paul !!

## Vie Municipale

### **Marie-Laure Mugnier, Maire**

-Membre de droit de toutes les commissions communales

-Vice-Présidente à la Communauté de Communes Pays Cayres-Pradelles

-Conseillère Départementale Velay Volcanique

### **Laetitia Valette, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de l'urbanisme**

-Membre de la Commission des Finances

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

-Elue au conseil communautaire Pays Cayres-Pradelles, conseillère à l'enfance jeunesse

### **Nicole Enjolras, 2<sup>e</sup> adjointe en charge de la vie sociale**

-Membre de la Commission des Finances

-Membre de la Commission Affaires Sociales

-Déléguée au Syndicat Mixte du Haut Allier

-Membre à la communauté de communes de la commission services à la population, culture, tourisme et sport et à l'enfance jeunesse

### **Michel Gerenton, 3<sup>e</sup> adjoint en charge des travaux**

-Membre de la commission eau, voirie, agriculture

-Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

### **Martine Audiard**

- Membre de la Commission Affaires Sociales

### **Eric Chanial**

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

- Membre de la Commission Affaires Sociales

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

- Membre à la communauté de communes de la commission aménagement du territoire et employés communaux

### **Claude Faucher**

- Membre de la commission des Finances

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

-Membre à la communauté de communes de la commission Finances

### **Bernard Jallat, Conseiller délégué au Patrimoine de la commune**

- Membre de la commission des Finances

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

- Membre à la communauté de communes de la commission aménagement du territoire, environnement et urbanisme

### **Nicolas Laurent, Conseiller délégué aux villages**

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

- Membre de la Commission Affaires Sociales

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

### **Georges Madinier**

- Membre de la commission des Finances

### **Sabrina Hammoudi**

## Etat Civil

### ✓ Naissance :

AKSEL HAMMOUDI, fils de Sofiane et de Sabrina HAMMOUDI, conseillère municipale, résidants à l'ancienne Poste au bourg jusqu'au mois de septembre 2021. Aksel est né le 14 janvier 2021 à la maternité du Puy en Velay. La famille est partie vivre en Lozère, nous leur souhaitons bonne adaptation dans leur nouvelle commune.



### ✓ Les mariages

Néant en 2021.

### ✓ Défunts de l'année 2021 et transcriptions des décès

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

- **Michel VILAIN** décédé le 24 Janvier 2021

- **Michel PRAT** décédé le 07 Avril 2021

- **Jean-Louis VILLESECHE** décédé en Juin 2021

- **Jean-Baptiste LEYRE** décédé le 3 Octobre 2021

- **Jeanne BEAR** décédée le 18 Octobre 2021

- **Ernest MARTIN** décédé le 19 Octobre 2021

- **Jeanine COIN** décédée le 9 Novembre 2021

- **Antoinette CHAPEL** décédée le 29 Novembre 2021

- **Marcel PRAT** décédé le 1 Décembre 2021

## Personnel communal

Service technique : Gilles Grange, au service technique a demandé une mutation dès le 1er septembre 2021 afin d'intégrer les services techniques de la commune de Langogne. Il a été remplacé par Grégory Tosanic qui avait également assuré son remplacement cet été durant son arrêt maladie du 15 juin au 15 août.


Secrétariat : Le conseil municipal en janvier dernier a considéré la nécessité de pourvoir durablement aux fonctions du secrétaire de mairie. Ainsi, Yoan Gondol qui a intégré la collectivité en juin 2020 et qui était mis à disposition par le centre de gestion 43, a pu signer un contrat avec la commune.



Nous leur souhaitons bonne adaptation dans leurs fonctions respectives.

## Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>  
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

## Vos services

### Secrétariat de Mairie

Ouvert au public les mardis & jeudis : 14h – 17h30  
39 Route du Monastier – 43420 Saint Paul De Tartas  
Tél : 04-71-00-81-44 @ : [stpauldetartas@gmail.com](mailto:stpauldetartas@gmail.com)  
N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet pour l'actualité de la commune  
<https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>  
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

### Eglise

L'église est ouverte et fermée par Mme Soulier Bernadette qui effectue cette tâche bénévolement chaque jour. Elle est chauffée les jours de messe grâce à l'intervention bénévole de M. Roger Soulier. Merci à eux pour leur dévouement.

### Tarifs de location Salles Communales

Salle des fêtes place de l'église	
Résident commune	120 €
Résident extérieur	180 €
Caution	200 €
Salle des fêtes Uffernets	
Résident commune	80 €
Résident extérieur	120 €
Caution	200 €

Réservation en mairie

**A Savoir** : - A l'occasion des 18 ou 20 ans de nos jeunes, la commune offre la location de la salle.  
- Mise à disposition de vaisselle pour les habitants.

### Déchetterie de Landos

**Horaires d'ouverture** 

Horaires d'hiver (de novembre à mars inclus)			Horaires d'été (d'avril à octobre inclus)		
	Matin	Après midi		Matin	Après-midi
Lundi		14h -17h	Lundi		14h -18h
Mardi			Mardi	9h - 12h	
Mercredi		14h -17h	Mercredi		14h -18h
Jeudi			Jeudi		
Vendredi		14h -17h	Vendredi		14h -18h
Samedi		14h -17h	Samedi	9h - 12h	14h -18h

*Fermée les jeudis, dimanches et les jours fériés*

**Localisation** 

Déchetterie de Landos  
Zone artisanale - 43340 LANDOS  
Tél : 04 71 08 29 63

### Service de garde - Santé

**Médecin** : Un seul numéro pour la Haute-Loire :  
tél. 04.71.04.33.33  
En cas de risque vital ou d'urgence médicale :  
composer le 15

**Pharmacies** : Secteur de Landos, Pradelles, Costaros, Solignac-sur-Loire, Loudes, Bains

La garde débute le vendredi à 19 heures pour se terminer le vendredi suivant à 8 heures

-Pharmacie de la Verdette Pradelles : Tél. 04.71.00.80.03

-Pharmacie Bardot de Landos : Tél. 04.71.08.20.20

-Pharmacie Poirier de Costaros : Tél. 04.71.57.16.48

-Pharmacie Verchère-Cauvin de Solignac-sur-Loire : Tél. 04.71.03.13.18

-Pharmacie Force de Loudes : Tél. 04.71.08.60.17

-Pharmacie Boyer de Bains : Tél. 04.71.57.51.68

**Dentiste** : De 9 heures à 12 heures, dimanche et jours fériés, composer le 15

**Centre Hospitalier Emile Roux** : Tél. 04.71.04.32.10

**Centre Hospitalier Sainte-Marie** : Tél. 04.71.07.55.55

**Clinique Bon Secours** : Tél. 08.26.46.43.10

**Infirmiers** :

-Cabinet Infirmier Soulier-Cubizolle 1 place du foirail 43420 Pradelles : 06.66.63.54.75

-Cabinet Infirmier Peyron Solange le bourg 43340 Landos : 04.71.08.26.65

-Centre de soins le bourg 43490 Costaros : 04.71.57.18.73

**Kinésithérapeutes et Ostéopathes** :

-Diet Thierry rue basse 43420 Pradelles

-Hocquet Philippe et Emmanuelle Brié La chapelle 43490 Costaros : 04.71.57.18.92

-Diet Thierry Jean-Pierre Le rouchas 43490 Costaros : 04.71.57.19.30

-Thyebault Pierre-Yves place de l'église 43490 Costaros : 06.59.84.19.31

**Assistante sociale** : consultation sur rendez-vous au local social de Landos le mardi matin :

Mme ALIX Gaëlle : 04.71.07.41.80

**Taxis** :

Taxis Pradelles : Tél.04.71.00.87.84

Eyraud Landos : Tél.04.71.08.20.01

**Gendarmerie et Police** : Composez le 17

## BIBLIOTHEQUES

Catalogue en ligne : <https://ccpcp.bibli.fr/>

**-Les Amis du Livre le bourg 43340 Landos** : Mardi de 9h à 12h & Samedi de 10h à 12h Tél : 04.71.08.29.41

**-La bibliothèque de Barges** est ouverte : les mercredis de 9h30 à 11h30. Prêt de livres. Coordonnées : 04.71.08.29.70. ou [bibbarges@sfr.fr](mailto:bibbarges@sfr.fr)

**-La bibliothèque de Pradelles** est ouverte : les jeudis de 14 heures à 17 heures. Coordonnées : 04.71.00.03.72 / [bibliopradelles@gmail.com](mailto:bibliopradelles@gmail.com)

**-La bibliothèque de Costaros est ouverte** : les mardis de 16h30 à 17h30 (17h30 à 18h30 en juillet et août) et les samedis de 10 heures à 11 heures. Coordonnées : 04.71.57.16.61.

## SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Communauté de Communes Cayres-Pradelles

Le Bourg 43490 Costaros

Tél : 04.71.57.88.00

Fax : 04.71.57.88.01

Mail : [contact@ccpcp.fr](mailto:contact@ccpcp.fr)

Horaires : Du lundi au vendredi 9h à 12h / 14h à 16h

## ENFANCE ET PETITE ENFANCE

**Relais Petite Enfance** : service gratuit qui s'adresse aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles agréées gardes d'enfants à domicile ainsi qu'aux enfants de 0 à 6 ans.

Chaque semaine, le Relais Petite Enfance du Pays de Cayres-Pradelles propose des animations sur les communes de Cayres, Costaros et Landos.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice responsable du relais au 04.71.57.88.00 ou par mail : [rpe@ccpcp.fr](mailto:rpe@ccpcp.fr)

**Micro Crèche «Le Devès Enchanté** » : 8 rue de la chapelle 43490 Costaros

Tél. 04.71.00.52.81 Mail : [microcreche@ccpcp.fr](mailto:microcreche@ccpcp.fr)

La micro crèche située à Costaros a ouvert ses portes en décembre 2019, elle se tient à la disposition des parents pour tout renseignements.

**Centre de Loisirs** :

Le centre de loisirs se tiendra à Cayres les mercredis de janvier à juin 2022.


## FRANCE SERVICE

Les antennes France Services de Cayres, Costaros, Landos ont ouvert leurs portes au public depuis la mi-octobre. Ces nouveaux espaces, facilitent l'accès des citoyens aux services publics et un accompagnement au numérique.

Trois espaces ouverts à tous, sans rendez-vous, permettent aux habitants de la communauté de commune du Pays de Cayres Pradelles et des communes environnantes d'accéder aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, et la MSA.

Ouvert du lundi au vendredi, deux agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en

**France  
services**

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>  
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

## Vie Sociale 2021

### ✓ Soutien à la vaccination



A l'appel du Préfet dès le début du mois de janvier les élus municipaux ont contacté les plus de 75 ans de la commune pour leur proposer s'ils le souhaitent de se faire vacciner ainsi que de les transporter vers le centre de vaccination. Ainsi les aînés de la commune inscrits ont été dans les premiers à être vaccinés à l'échelle du département.

### ✓ Découverte du ski de fond et du biathlon le 20 février 2021



Dans le cadre de la convention renégociée avec la Montagne Ardéchoise, les habitants de St Paul ont pu bénéficier d'une demi-journée de découverte du ski de fond et du biathlon à la Chavade. L'après-midi s'est terminé avec un bon chocolat chaud.

ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service. C'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire.

Les agents de votre France services vous accompagnent du lundi au vendredi aux horaires suivants :

Jours	Lieu	Horaires d'ouverture	
		Matin	Après-midi
Lundi	Costaros	8h – 12h	
Mardi	Landos	8h30 – 12h30	
Mercredi	Cayres	8h – 12h30	13h – 16h30
Jeudi	Landos		13h15 – 17h15
Vendredi	Costaros	8h – 12h	

Vous pouvez également nous joindre au **06.98.26.70.79** ou par courriel :

[pays-de-cayres-pradelles@france-services.gouv.fr](mailto:pays-de-cayres-pradelles@france-services.gouv.fr)

### Conseiller au numérique

Recruté par la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles, Clément CHAZOT aide les personnes pour lesquelles le numérique n'est pas une évidence. Ce dernier dispense des formations individuelles sur rendez-vous et proposera très prochainement des ateliers collectifs. Il assurera également à partir de début 2022 des permanences au sein de plusieurs mairies de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles.

Ces formations gratuites et ouvertes à tous, couvrent de nombreux thèmes :

prise en main d'un équipement informatique (tablette, smartphone, ordinateur), navigation sur Internet, création d'une adresse mail...

De manière ludique et conviviale, Clément vous permettra d'appréhender sereinement et à votre rythme le numérique.

Il est possible de prendre rendez-vous gratuitement avec le conseiller numérique au sein des espaces France Services de Cayres, Costaros et Landos ou bien par téléphone au : 06 98 26 88 45.

### Pain

L'ami de pain de Salettes a repris les tournées laissées vacantes en septembre. Mr LAMBRY Luc dessert une partie de la commune les Lundis, Mercredis et Vendredis. Depuis le 18 Décembre, un dépôt de pain sur réservation est ouvert à la Boucherie la Régordane aux Uffernets les mercredis et samedis. Il est desservi par la boulangerie Boyer de Pradelles.

### ✓ Terroir en Rimes du 10 au 28 mars 2021

Du 10 au 28 mars 2021 a eu lieu Terroir en rimes, les bénévoles des bibliothèques de la communauté de communes ont écrit des poèmes, ont fait des déclamations poétiques avec la brigade poétique au collège.



A St Paul et dans les villages des poèmes ont été affichés dans les rues et des posts facebook ont été réalisés.

### ✓ Festival un peu d'art par ici... en mars 2021



Organisé par l'association l'Escale dont le siège social est dans la commune, le festival « Un peu d'Art par ici » a permis l'exposition de tableaux dans la

bibliothèque au bourg et aux fenêtres de la salle des fêtes aux Uffernets. Le festival s'est déroulé en mai sur le territoire de la communauté de communes avec les enfants des écoles.

### ✓ Commémoration 8 mai

La commémoration du 8 mai a eu lieu au monument aux morts de Pradelles en présence des Maires de Pradelles, St Etienne du Vigan et St Paul de Tartas. L'occasion de se souvenir de la victoire de 1945 et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Au vu des conditions sanitaires la cérémonie s'est déroulée en comité restreint.



### ✓ Randonnée VTT – 15 mai 2021



Dans le cadre de la convention avec la Montagne Ardéchoise, les habitants de St Paul ont pu se retrouver le 15 mai pour découvrir le

VTT électrique, accompagnés de deux moniteurs de moyenne montagne, une belle balade dans les bois était proposée encadrée par Thierry ARMAND accompagnateur de moyenne montagne, et en présence de Bernadette ROCHE présidente du syndicat mixte de la montagne Ardéchoise. Malgré une météo pluvieuse, une petite dizaine d'habitants ont bravé le mauvais temps pour se donner à la joie des activités de plein air.

### ✓ Réunion d'information Pylône de la Fagette le 25 mai 2021

En présence de Mme La Sous-Préfète de Brioude, de Mme Le Maire, de M. Davy Troclet du Service



Numérique et de M. Georges Mauguin Directeur en charge du Numérique au Département, une réunion de présentation du pylône 4G à La Fagette a eu lieu aux Uffernets le 25 mai 2021. Il s'est agi de présenter aux habitants les enjeux de l'installation du pylône et les démarches à venir. Le Pylône est installé par la société Hivory, une filiale de l'opérateur SFR dans le cadre du programme d'Etat New Deal.

✓ Réunion des associations pour préparer le programme estival – 29 mai 2021



La commune a organisé un forum des associations cette année afin que chacun puisse se coordonner pour l'organisation des festivités de l'été.

✓ Fêtes des mères : dimanche 6 juin 2021



A l'occasion de la fête des mères et afin d'inciter au fleurissement des villages, le conseil municipal a fait perdurer la tradition malgré le covid en offrant à chaque maman un géranium à la sortie de la messe. Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un temps convivial.

✓ Fleurissement

Pour la deuxième année consécutive, la commune a reçu le 3ème prix du fleurissement. Ce qui encourage à poursuivre collectivement nos efforts afin de mettre de la vie et de la couleur dans nos villages.

✓ VOGUE : Samedi 3 et dimanche 4 juillet 2021

Merci aux bénévoles des associations citées plus bas qui ont permis la tenue de ces moments conviviaux qui forgent l'identité de nos villages.

Concours de pêche AAPPMA Pont de Chadron

Samedi 3 juillet au matin, se tenait au plan d'eau, à destination des enfants de moins de 15 ans, le concours de pêche organisé par l'AAPPMA du Pont de Chadron. Une collation était offerte par la municipalité pour les enfants inscrits.



Randonnée gourmande et randonnée – St Paul – Fourmagne – Tourisme Pays Cayres Pradelles



La journée se poursuivait avec une randonnée gourmande à la journée - boucle St Paul - Fourmagne organisée par Tourisme en Pays Cayres Pradelles avec un Pique-nique amélioré conçu par la Ferme de la Régordane pris aux Uffernets.

Le flashmob du samedi matin – La Clandestine

A l'occasion du lancement des bornes wifi, en partenariat avec la commune de Saint



Paul de Tartas et de Cayres, l'association La Clandestine a préparé avec ses danseurs un flashmob pour les fêtes votives de St Paul et Cayres. La représentation avait lieu le samedi matin à St Paul et l'après-midi à Cayres. Lors de deux séances au mois de juin, les habitants ont pu apprendre la danse et ainsi participer au flashmob.

Une démonstration de danse avait lieu ensuite avec la Clandestine.



## Le marché de producteurs

Les habitués de la première édition étaient là. Plusieurs produits locaux étaient exposés : Bière, fromages, glaces et yaourts fermiers, lentilles, pain d'épices. Une éditrice est même venue exposer ses ouvrages.

## Le concours de pétanque, les manèges et le bal le samedi après-midi – Saint Paul en fête



Le samedi après-midi était marqué, après une année 2020 sans ces activités, par le retour du concours de pétanque, des grillades et du bal, le tout organisé par St Paul en fête.

## Bal

Le Tartas Team a organisé un bal en plein air pour le plus grand bonheur des jeunes et moins jeunes. Ce moment fut très apprécié après une année de restriction due à la crise sanitaire.

## Messe, vente de pain cuit au feu de bois le dimanche matin – ASDV

Le dimanche après la messe avait lieu la vente du pain cuit au four de St Paul. La cuisson des pains et la vente était organisée par l'Association Solidaire des Villages.

Le four a été mis en chauffe méticuleusement durant une semaine grâce au bénévolat d'un habitant du bourg et des membres de l'Association Solidaire des Villages.



## Mobilesport

Le dimanche après-midi, à l'école, un animateur sportif attendait les enfants pour leur faire découvrir le disque-golf, le tir à l'arc, le moly et plein d'autres activités.



### Le concours de pétanque

Samedi après-midi, malgré la pluie, les amateurs de boules ont pu s'adonner à leur sport. Le concours était organisé par l'association Saint Paul de Tartas en fête. Celui du dimanche après-midi était organisé par le Bar Restaurant Graille.



### Concert de piano par Fabrice Eurlly, retraite aux flambeaux et feux d'artifices de la commune



Les amateurs de musique classique ont pu apprécier le concert donné par Fabrice EURLY à l'église

### Expo photos par le journal Volcan



### Feux d'artifices

Les festivités se sont clôturées par la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, tiré pour la deuxième année consécutive, du plan d'eau de Saint Paul.

### ✓ Le 9 juillet : conférence « Pompéi 79 à la rencontre des habitants le jour d'avant »

A la salle des fêtes, à l'initiative de Philippe Tranain avait lieu une conférence sur Pompéi animée par Emmanuel Stiller.



### ✓ Accueil d'une nouvelle famille

La municipalité souhaite la bienvenue à Mme BRES Aurélie et à son fils Nouma qui ont fait le choix de s'installer au Chaussadis.

Mme BRES est ingénieur agronome.

Nous leur souhaitons une bonne adaptation.



## ✓ Samedi 17 juillet : formation défibrillateur



Une formation défibrillateur était organisée par la municipalité avec le formateur de l'union départementale des sapeurs-pompiers et les pompiers de Pradelles pour familiariser les habitants avec ce nouvel appareil. La commune compte 2 défibrillateurs, un à la salle des fêtes du bourg et un à la salle des fêtes des Uffernets depuis le mois de mars 2021.

Ce samedi 17 Juillet, c'est une dizaine de personnes qui sont venues à la salle des fêtes de Saint Paul pour se former à l'utilisation du défibrillateur.

Le lieutenant Giraud Sébastien de Solignac sur Loire assisté du sapeur-pompier Ludovic CASSARO de la caserne de Pradelles a prodigué les bons gestes à faire.

## ✓ Tour des Villages

**TOUR DES VILLAGES**

**A VOTRE ECOUTE POUR CONSTRUIRE LE ST PAUL DE DEMAIN**  
L'équipe municipale vous donne RDV dans vos villages

**La Fagette :**  
Mercredi 21 juillet à 18h00, panneau d'affichage

**Les Uffernets :**  
Mercredi 21 juillet à 19h30, Salle des fêtes

**Fourmagne :**  
Jeudi 22 juillet à 17h30, Four du village

**Le Chaussadis :**  
Jeudi 22 juillet à 18h30, centre du village

**La Villette :**  
Samedi 24 juillet à 14h00, lavoir

**Saint Paul de Tartas :**  
Samedi 24 juillet à 16h00 place de l'église

Nous venons à votre rencontre, dans vos villages, pour échanger avec vous autour d'un temps de convivialité. Nous pourrions évoquer, vos aspirations pour les espaces communs, comment organiser le ramassage des ordures ménagères, connaître vos souhaits d'aménagements pour améliorer votre cadre de vie, répondre à vos questions (Adressage, travaux réseaux d'eau, travaux au cimetière, ...)

Afin de recueillir vos projets dans chaque village, les élus municipaux sont venus à votre rencontre cet été. Il s'agissait pour nous de vous écouter et de pouvoir répondre à vos questions.

## ✓ Cirque au mois d'août

Cet été un cirque nous a fait le plaisir de monter son chapiteau dans la commune pour le plus grand plaisir des enfants.



## ✓ Fête de la pêche 14 août 2021 organisée par l'AAPPMA

L'AAPPMA organisait au Plan d'eau de St Paul sa fête de la pêche, ce fut une quarantaine de jeunes qui ont pu participer.



## ✓ Chantier Concordia du 6 au 20 août 2021

La commune a eu le plaisir d'accueillir 14 jeunes bénévoles internationaux du 6 au 20 août pour participer à la rénovation du sentier du Mont Tartas.



Quelques mots des jeunes :

« J'ai beaucoup apprécié ce séjour à St Paul de Tartas. Les habitants nous ont très bien accueilli et le village est vraiment magnifique. » John

J'espère que vous êtes satisfaits de notre travail sur le mont en tous cas on a pris beaucoup de plaisir à le faire. » Alice

« Ce village transmet beaucoup d'énergie et beaucoup de facilité. Merci pour votre accueil. » Judit

« Merci j'ai vraiment apprécié ce temps ici. J'apprécie beaucoup le style de vie que vous avez ici. Super et authentique. J'ai adoré la nature, le paysage, et la population du village. Je n'ai pas l'habitude d'être à la campagne mais j'ai vraiment aimé la vôtre, l'ambiance qui s'y trouve, me réveiller avec des vaches, tout était différent et j'ai aimé. » Angéline

« Un accueil incroyable, des dégustations improvisées, des rires, des larmes. En attendant que les saisons passent à St Paul chacun va retrouver sa ville, son pays, sa langue mais tout le monde gardera St Paul dans son cœur » Steph (une des Paulettes)



Inauguration de la reprise des marches qui mènent au mont, la signalétique, la pierre du sacrifice après la montée au mont depuis le village avec les habitants.



Ce projet était animé par l'Association CONCORDIA, née en 1950 suite à la Seconde Guerre Mondiale d'une volonté de jeunes anglais-es, allemand-es et français-es de faire renaître les valeurs de tolérance et de paix à travers des chantiers internationaux de bénévoles. Il permet à des jeunes internationaux de découvrir d'autres régions et aux jeunes locaux de faire avec eux.

Certains jeunes de la commune se sont investis avec les bénévoles internationaux pour rénover les marches, couper des branches, débroussailler le mont, merci à eux.

## ✓ Participation de St Paul au 15 août de Pradelles

Le four de St Paul a été rallumé pour la fête du 15 août de Pradelles. Ce fut l'occasion de faire cuire le pain vendu à la sortie de la messe de Pradelles.

Ce fut aussi l'occasion de faire découvrir à nos jeunes bénévoles la cuisson au feu de bois. Après avoir préparé leur pizza et tartes, elles furent cuites dans le four.



### ✓ Fête des tourbières

Cette année la Fête des tourbières s'est tenue autour du plan d'eau de Saint Paul le Dimanche 12 Septembre de 14h à 17h. Organisée par la communauté de communes Cayres-Pradelles, avec l'EPAGE et la commune de St Paul de Tartas.



Plusieurs animations étaient proposées : animations naturistes pour les grands et les petits, initiation aux VTT à assistance électrique dans le cadre du partenariat avec le syndicat Mixte de la montagne ardéchoise et la commune de St Paul, randonnée découverte des tourbières, animation musicale avec « les Gouilles à Facettes ». Merci aux bénévoles de l'Association Solidaires Des Villages d'avoir proposé boissons et goûters aux visiteurs.

### ✓ Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée à Saint Etienne du Vigan à 11 heures. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

Nous avons une pensée pour Mr Prat Marcel ancien combattant et Mr ENJOLRAS Emile porte-drapeau de Pradelles qui nous ont quittés en cette fin d'année.

### ✓ Baraque à frat

Ce projet vise à recréer du lien entre les habitants dans les territoires ruraux. Cette initiative est ouverte à tous les habitants de la communauté de communes du pays de Cayres-Pradelles.

La baraque à Frat est un dispositif itinérant de lutte contre l'isolement, soutenu par l'association des petits frères des pauvres et la commune de St Paul de Tartas. C'est un lieu de rencontre et de convivialité qui se rend au plus près des personnes âgées.

La première édition s'est tenue le mercredi 8 Décembre 2021 de 14h à 17h à la salle des fêtes du bourg. Une vingtaine de personnes de 4 à 85ans des communes de Pradelles, Vielprat et de Saint Paul de Tartas se sont retrouvées. Ce fut l'occasion pour elles de prendre des nouvelles des uns et des autres, de se distraire autour de jeux de société ou de parties de cartes. Certains se sont proposés pour lire des textes à hautes voix. Les participants étaient très satisfaits tant par les activités partagées que par le goûter.



Les personnes qui voudraient se joindre à cette édition mais qui n'ont pas de moyens de locomotion, peuvent s'inscrire pour un transport Gratuit au 07-84-90-33-32

### ✓ Décoration de Noël

Comme l'an dernier, les arbres furent coupés et décorés par les habitants des villages des Uffernets, de La Fagette et du bourg.





### ✓ Noël des enfants – atelier santons

Le samedi 11 Décembre était dédié aux enfants.



Une activité création de santons en argile était initiée par Mme Malyeux. Tous les petits et grands s'en sont donné à cœur joie. Les enfants ont fait don d'un exemplaire de leur création pour agrémenter la crèche de l'église.

Merci à l'Association des amis des Uffernets et à Mme GOURGEON Andrée pour la confection du goûter des enfants.



L'après-midi s'est terminée par une bataille de boules de neige.

### ✓ Colis des aînés



#### Colis couple et Colis simple

En raison de la crise sanitaire actuelle et afin de protéger nos aînés, la municipalité a fait le choix d'annuler son traditionnel repas prévu le 09 Janvier 2022. Malgré tout, et afin de respecter nos engagements vis-à-vis d'une population que nous chérissons, un coffret gastronomique confectionné par le magasin l'Etable à Costaros a été offert aux personnes âgées de 70 ans et plus inscrites sur les listes électorales.

Les élus ont tout mis en œuvre afin que tous les colis soient livrés pour les fêtes de fin d'année. En espérant vivement que ce colis puisse réchauffer les cœurs et apporter un peu de joie dans cette période difficile.



## Travaux sur la commune

### ✓ Entretien des bâtiments communaux

Isolation des combles de la cure par l'employé afin de limiter la consommation de plaquettes et éviter les déperditions énergétiques du bâtiment de l'ancienne cure dont les combles n'étaient pas isolés.



### ✓ Amélioration des services aux habitants - Installation bénévole de 2 bornes WIFI 43

Une borne a été installée à la salle des fêtes des Uffernets, une autre en direction de la place St Paul au bourg. Ces deux sites sont couverts en WIFI gratuit.

Cette installation des bornes a été réalisée de façon bénévole et n'a rien coûté à la commune. Ce service souhaité par les élus apporte un service supplémentaire aux personnes de passage sur la commune ou aux résidents secondaires qui ne disposent pas d'internet.



### ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants Installation bénévole de 2 DAE



Deux défibrillateurs ont été installés : un sur la façade de la salle des fêtes des Uffernets et un sur la façade de la salle des fêtes de St Paul. Ces défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sont des dispositifs médicaux qui aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

### ✓ Entretien des bâtiments - Pose de gouttières à l'assemblée de Fourmagne-Le Chaussadis.



### ✓ Entretien des bâtiments - Réparation du toit de l'école, reprise des gouttières



De grosses gouttières dans le toit commençaient à abîmer le bâtiment. Depuis cette intervention le bâtiment de l'ancienne école du bourg est en sécurité, il est hors d'eau, hors d'air. La chaudière a également été vidangée ainsi que les installations sanitaires.

### ✓ Accueil touristique : rénovation bénévole du panneaux d'information

Le panneau d'information devant l'église n'était plus



lisible depuis de nombreuses années, afin de permettre une lecture aisée, le texte a été tapé par une bénévole de la commune, il a ensuite été imprimé sur un vinyl et collé par les élus. Cette rénovation est provisoire, elle doit permettre aux

visiteurs d'avoir une compréhension rapide de l'histoire de la commune. Les mêmes panneaux existent sur les communes de l'ancien canton de Pradelles, ils ont été installés dans les années 2000. Un projet est en cours avec la communauté de communes pour permettre d'avoir un panneau sur l'histoire des communes, un sur les chemins VTT et de randonnées et un sur les lieux à voir sur la commune.

### ✓ Entretien des bâtiments – reprise de la toiture de la Mairie et de ses gouttières

La toiture de la mairie présentait de grosses faiblesses (fuites d'eau, gouttières à l'abandon).



L'entreprise Volle est intervenue en mai 2021 afin de reprendre les voliges et changer les tuiles et les gouttières.



### ✓ Aménagement dans les villages – Montage bénévole des tables de pique-nique au bourg et aux Uffernets

Les tables de pique-nique ont été monté par les bénévoles, ils ont également tondu la cour de l'ancienne l'école des Uffernets.

### ✓ Entretien des bâtiments – reprise des volets de l'ancienne cure

Les volets ont été démontés et réinstallés bénévolement par les élus afin de ne pas mettre en danger l'employé. Ils ont ensuite été poncés et repeints par l'employé municipal.

*Précision : la mise à disposition du tracteur de la famille Soulier pour cette tâche n'a pas été défrayé par la collectivité. Merci à Jean et Yvonne pour cette mise à disposition gracieuse. Merci à Michel pour les acrobaties.*





### ✓ Entretien du patrimoine communal : reprise bénévole des réseaux extérieurs au camping

Afin de proposer une rénovation complète du camping, les réseaux extérieurs (eau, assainissement et électricité) ont été complètement repris. Ce chantier a été mené par trois bénévoles de la commune sur leur temps libre. Il a coûté à la commune le prix des fournitures et la location de la pelle. Ce chantier a permis de reprendre le branchement d'un des mobil-home qui fuyait et d'équiper au passage deux autres plateformes pour des mobil-homes avec eau et assainissement. Ces travaux permettent à la commune de disposer d'un équipement touristique entièrement rénové à moindre coût. Les essais de pression ont été réalisés par la suite.



### ✓ Aménagement des villages – place des Uffernets

L'association les Amis des Uffernets a déménagé les bidons qui se trouvaient dans l'ancien abris bus en contre-bas de la place des Uffernets. La vieille cabane a été démonté les containers installés à la place.



Ensuite les vieilles planches bien abîmées ont été changées.



- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants – réparation bénévole de la canne de remplissage et de la canne de remplissage du moulin



Le tuyau de la canne de remplissage était en bien mauvais état, il a été remplacé par des habitants

du village des Uffernets qui se sont aussi portés volontaires pour réparer la canne de remplissage du Moulin qui fuyait. Merci à eux !!

- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants – campagne bénévole de rebouchage des trous des voiries



Elus et bénévoles se sont mobilisés tout un weekend au mois de juin afin de mettre en place l'enrobé à froid qui avait été livré durant la semaine. Ce travail bénévole a été nécessaire pour éviter que l'enrobé ne reste en tas au dépôt et ne se dégrade, suite à l'arrêt maladie de l'employé municipal.

- ✓ Accueil touristique : installation par les bénévoles des meubles au camping

Afin de rendre le camping fonctionnel et accueillant pour les vacanciers, un meuble de récupération (qui étaient en trop à la salle des fêtes du bourg) a été

installé au camping, il permet ainsi aux vacanciers de disposer d'une plaque chauffante, d'un micro-onde et d'une bouilloire à bonne hauteur avec une crédence carrelage qui a été installée par nos bénévoles du bourg.

Les meubles (casiers avec clefs pour déposer ses affaires en toute sécurité) ont également été montés par les bénévoles. Merci à eux.

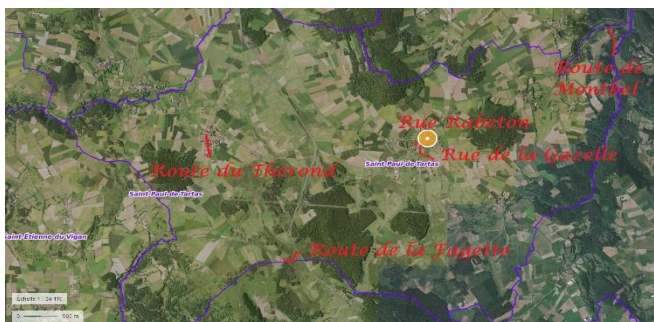


- ✓ Accueil touristique : suite aux Tavaux, grand ménage effectué par les élus et bénévoles de la commune au camping pour préparer la saison

Avant l'ouverture du camping les élus se sont mobilisés pour faire un grand nettoyage des sanitaires et du bâtiment en général.



✓ Amélioration des conditions de vie des habitants – travaux de voiries



Les travaux de voirie les plus urgents ont été réalisés cet été par l'entreprise Eurovia qui a présenté la meilleure offre à la commune. Ainsi la route du Thérond aux Uffernets, la route de Montbel, la rue de la gazelle, la rue Rabeton ont été reprises.



✓ Accueil touristique et entretien du patrimoine : peinture de la Croix du Mont Tartas

Le chantier Concordia nous a donné l'occasion avec quelques bénévoles de la commune de repeindre la croix du Mont Tartas, avec ponçage de la croix, sous-couche antirouille et peinture blanche. Elle en avait bien besoin. Une balade s'impose pour aller découvrir cette réalisation.



Ce chantier nous permet de faire une petite rétrospective, la croix fut installée en 1958 et la table d'orientation en avril 2002, voici une photo archive, sur laquelle on reconnaît Jean Prat du bourg et Bruno Reynaud des Uffernets, tous deux alors conseillers municipaux, en train de réaliser les finitions de la table d'orientation :



✓ Mise à jour du registre du cimetière par les élus et trois jeunes services civiques

Ce travail administratif ne se voit pas, il est pourtant indispensable pour savoir de quoi on parle. Trois jeunes filles se sont impliquées durant une semaine cet été au service de la commune avec les élus municipaux pour prendre en photos toutes les concessions du cimetière et les faire ensuite correspondre avec le plan du cimetière et les titres de propriété de chaque concession. Le registre des inhumations a également été mis à jour et complété avec les données recueillies au cimetière, auprès des familles qui se sont manifestées lors de la reprise de concession et des archives municipales. Merci à Tiphaine, Manon, Julia, Martine, Bernard, Nicole, Laetitia.

✓ Entretien du patrimoine et aménagement des villages : reprise du mur de la salle des fêtes

Le mur de la salle se vidait complètement, les pierres commençaient à se désolidariser et à tomber, il a été complètement repris en septembre.



✓ **Entretien du patrimoine et aménagement des villages : reprise des joints du quai de chargement**

Les joints du quai de chargement ont été entièrement repris afin de présenter un aspect uniforme, les pierres ont également été sablées pour révéler leur couleur.



✓ **Amélioration des conditions de vie des habitants - Grosse campagne d'élagage des chemins, des lagunes et des périmètres de protections des eaux**

En septembre et en octobre, le temps clément a permis de passer l'épareuse sur plus de 15 km de chemin. L'employé municipal est intervenu sur les chemins de Chapirolles, Montchamp, chemin de La Fagette, les fayas à la Villette, ... Les lagunes ont été tondues et ainsi que les périmètres de protection des eaux de La Villette – Fourmagne – Le Chaussadis.



✓ **Amélioration des conditions de vie des habitants : installation d'une trémie à l'assemblée de Fourmagne-Le Chaussadis**

Afin de permettre aux chasseurs de pouvoir effectuer leur plan de chasse aux cervidés et afin d'éviter comme l'an dernier l'installation d'une potence au milieu du village de Fourmagne, Bernard Jallat et l'employé communal ont installé une trémie dans le local des chasseurs.



✓ **Entretien du patrimoine et aménagement des villages : aménagement du quai de chargement**

Les gravillons blancs difficiles d'entretien ont été enlevés par l'employé municipal, ils ont été remplacés par de la terre végétale qui sera engazonnée.

- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants - installation bénévole de panneaux d'affichage libre au bourg



Afin de permettre aux associations d'afficher leurs programmes de façon propre, les bénévoles du bourg ont réalisé des panneaux qu'ils ont peint et installé sous les fenêtres de la bibliothèque au bourg.

- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants - mise en sécurité du pont de Montbel

Le pont de Montbel limitrophe a été mis en sécurité suite à une rencontre sur le site entre M. le Maire de Coucouron et Mme le Maire de St Paul. Des travaux de remise en état seront effectués en 2022 par les services techniques de Coucouron et de St Paul.



- ✓ Entretien des bâtiments : réparation bénévole du lave-vaisselle et du lavabo de la salle des fêtes du bourg

Le lave-vaisselle de la salle des fêtes du bourg ne fonctionnait pas, il y avait un problème sur les écoulements qui a été repris par les élus et les bénévoles ; le lavabo des toilettes a été dégradé lors d'une fête, il a été remplacé par l'élue en charge du patrimoine.

## Urbanisme

Depuis le 4 février 2021, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en place.

Vous pouvez retrouver les parcelles constructibles sur le géoportail de l'urbanisme.

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Comme vous pourrez le constater la commune dispose de très peu de parcelles disponibles à la construction. Dans cette optique la municipalité a souhaité se positionner lors de la vente de l'ancienne scierie Prat au bourg via une déclaration d'intention d'aliéner comme le permet le PLUI pour un motif d'intérêt général. Il s'agissait de nettoyer les parcelles, de démolir le bâtiment et de proposer deux parcelles à la vente pour des personnes qui souhaitaient s'installer sur la commune. Un vice de procédure dans les échanges avec le notaire n'a pas permis à la commune d'aller au bout de cette opération.

En 2021, 8 Permis de Construire et 19 Déclarations préalables ont été déposés.


## ZOOM sur le camping

Le camping municipal a été construit dans les années 1990, il avait besoin d'un bon coup de remise en état ainsi que d'une mise en conformité. Des arbres commençaient à pousser dans les gouttières, la plomberie était en fin de vie, l'électricité non conforme (radiateurs dans les douches), les menuiseries bois en état de délabrement. Le Bonus Relance mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Plan France Relance mis en place par l'Etat ont incité la municipalité à rénover complètement ce lieu qui doit permettre de donner de l'attractivité touristique à notre territoire et de faciliter l'entretien des lieux.



La maîtrise d'œuvre a été effectuée par Jean-Marc Devin économiste de la construction. Le suivi des travaux s'est effectué en interne. Les marchés prévus s'élevaient à un montant total de 93 636.32€ HT. Les marchés réellement payés se sont finalement élevés à 93 645.32€ HT soit une différence totale de 9€ HT.

Suite à une consultation restreinte pour l'exécution des travaux les entreprises suivantes ont été retenues :


Lots	Entreprises	Plan de financement	
Charpente couverture	Ent Mirmand	Bonus RELANCE	46818,16€
Menuiseries extérieures	Ent Mirmand	Région Auvergne-Rhône Alpes	
Plâtrerie peinture isolation	Ent Monchamp		
Cloisons stratifiées compacte	Ent Chapuis	Etat – Plan France RELANCE	28090,90€
Plomberie sanitaire	Ent Vidil		
Electricité	Ent Chauvet		
Carrelage faïence	Ent Rieu	Autofinancement	18736,26€
Façades	Ent Meynadier		
<b>TOTAL</b>	<b>93 645.32€ HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>93 645.32€ HT</b>

Soit un montant de subventions pour les travaux du bâtiment de 80%. Les travaux extérieurs ont été réalisés en régie grâce au bénévolat. Nous disposons donc aujourd'hui d'un camping entièrement rénové avec un restant à charge faible pour la commune.



## Travaux cimetière

Après signature des actes d'engagement, les entreprises ont été réunies en septembre 2021 pour lancer les travaux de réhabilitation du cimetière sous maîtrise d'ouvrage communale. Les entreprises retenues par le marché à procédure adaptée sont les suivantes :

Entreprises	Montant HT avant remise	Montant HT après remise 1,50%	Subventions accordées	
SOVETRA – BROC TR	169 317,85€	166 778,08€	Etat	60 000€
			Département 	20 000€
TOTAL		166 778,08€	TOTAL	80 000€

Soit un montant de subventions pour les travaux du cimetière de 48%.

La maîtrise d'œuvre pour ces travaux est effectuée par l'entreprise AB2R. Les travaux ont débuté à l'automne au cimetière. L'entreprise Sovetra a commencé à évacuer la terre des allées avant de déposer un géotextile et d'empierrier les allées. Ces travaux d'investissement sont destinés à durer et surtout à faciliter l'entretien de ce lieu de recueillement.



## Adressage

Afin d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, nous avons adopté le 17 janvier 2021 en conseil municipal les noms des rues, en juillet les numéros attribués aux habitations et bâtiments. Le projet devrait se terminer au cours de l'année 2022 avec l'installation de plaques et la distribution de vos plaques de numéros à installer avec une attestation d'adressage vous permettant d'effectuer les démarches administratives qui en résulteront (changement d'adresse aux différents organismes auxquels vous êtes affiliés).

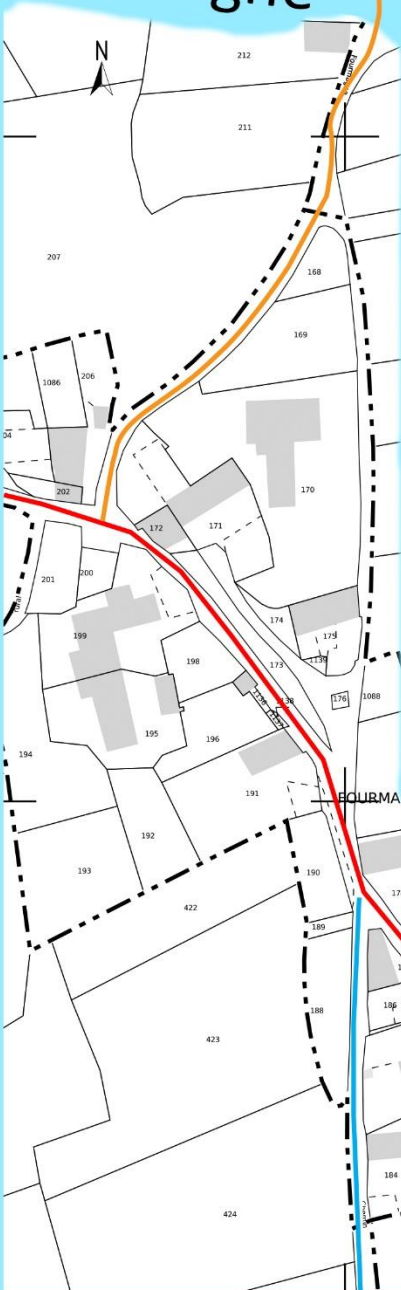
Le fait d'avoir une adresse normalisée facilite les livraisons, l'intervention des secours l'acheminement du courrier. Par ailleurs le déploiement annoncé de la fibre sur notre territoire est conditionné à la normalisation des adresses. Retrouvez votre adresse sur :

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/bal/61558573c1f68215be7573f5/7f1Pysm70QRqBL22fJyj>

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>  
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>



Fourmagne



- 1 : Route de La Villette
- 2 : Rue du Monteil
- 3 : Rue du Moulin
- 4 : Passage de la Farette

La Villette

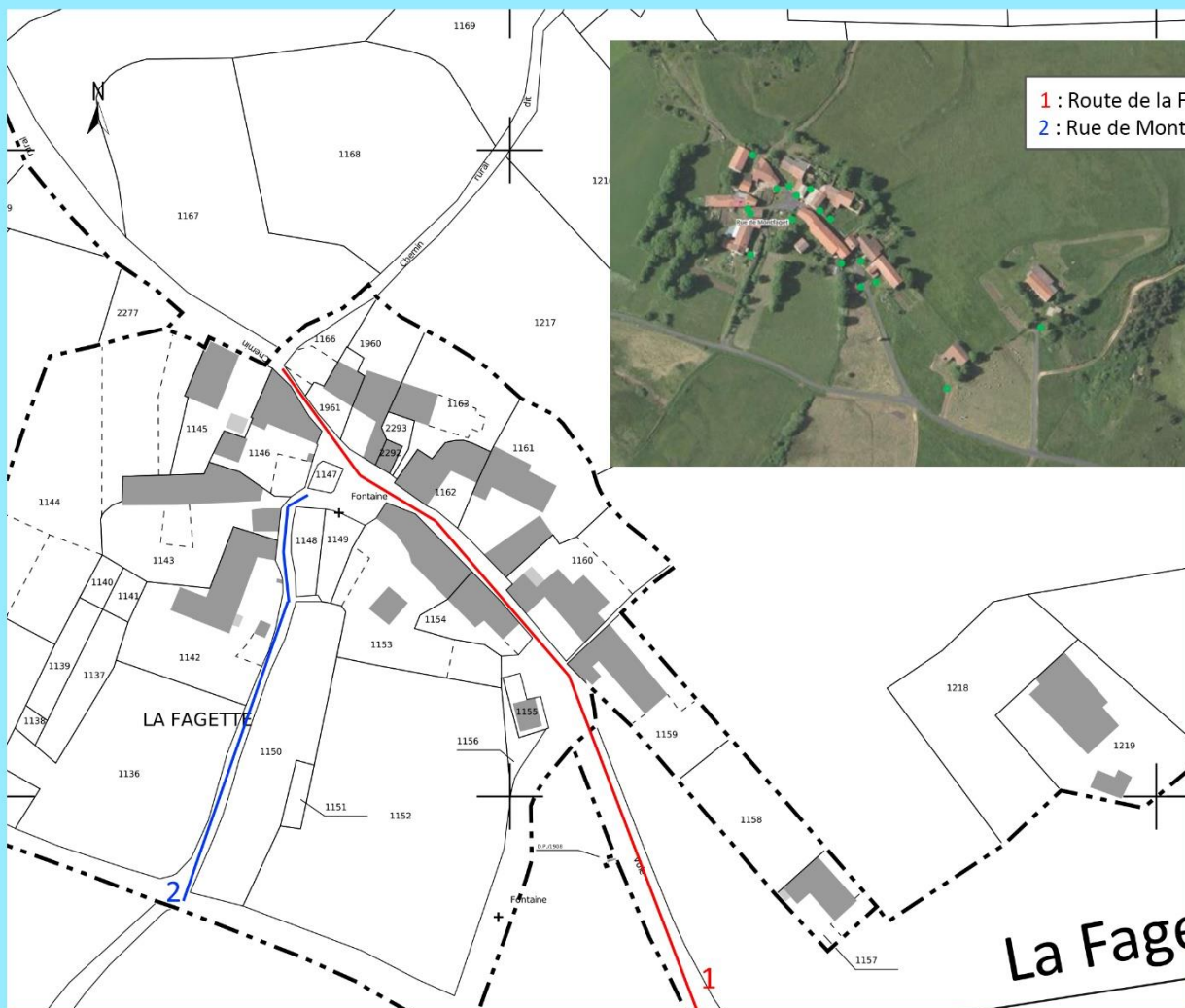
- 1 : Route de Fourmagne
- 2 : Chemin du Dounès
- 3 : Chemin de la Fontanille



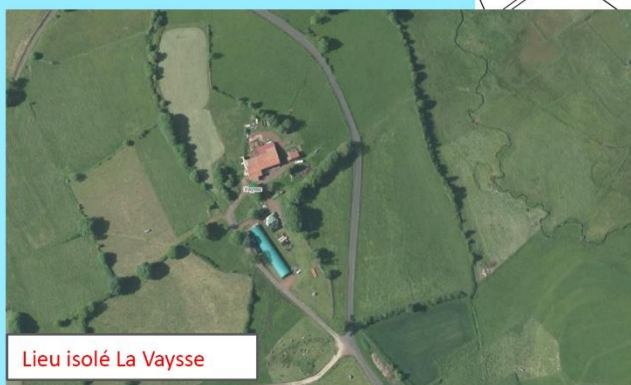


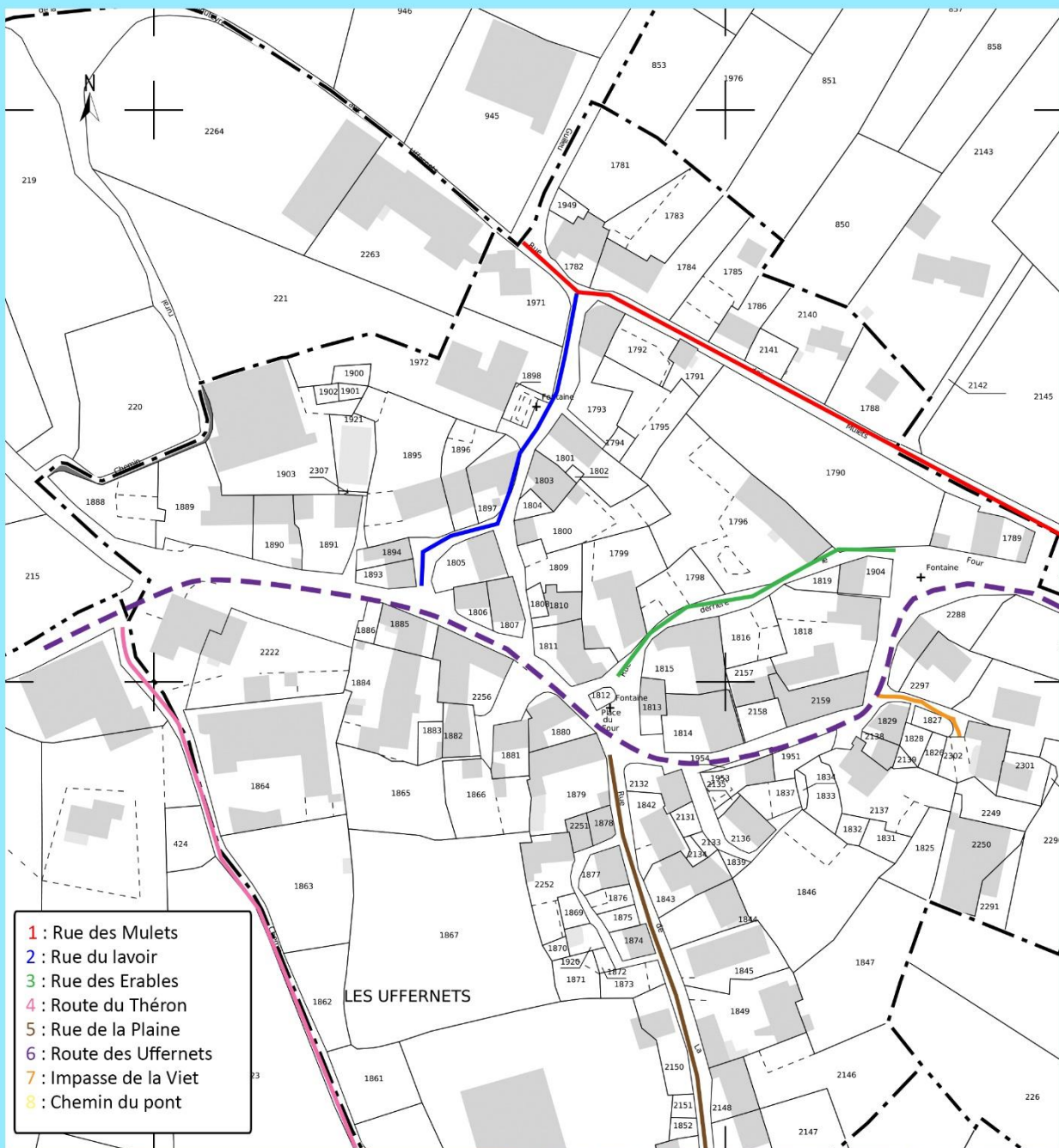


# Le Chaussadis



La Vaysse

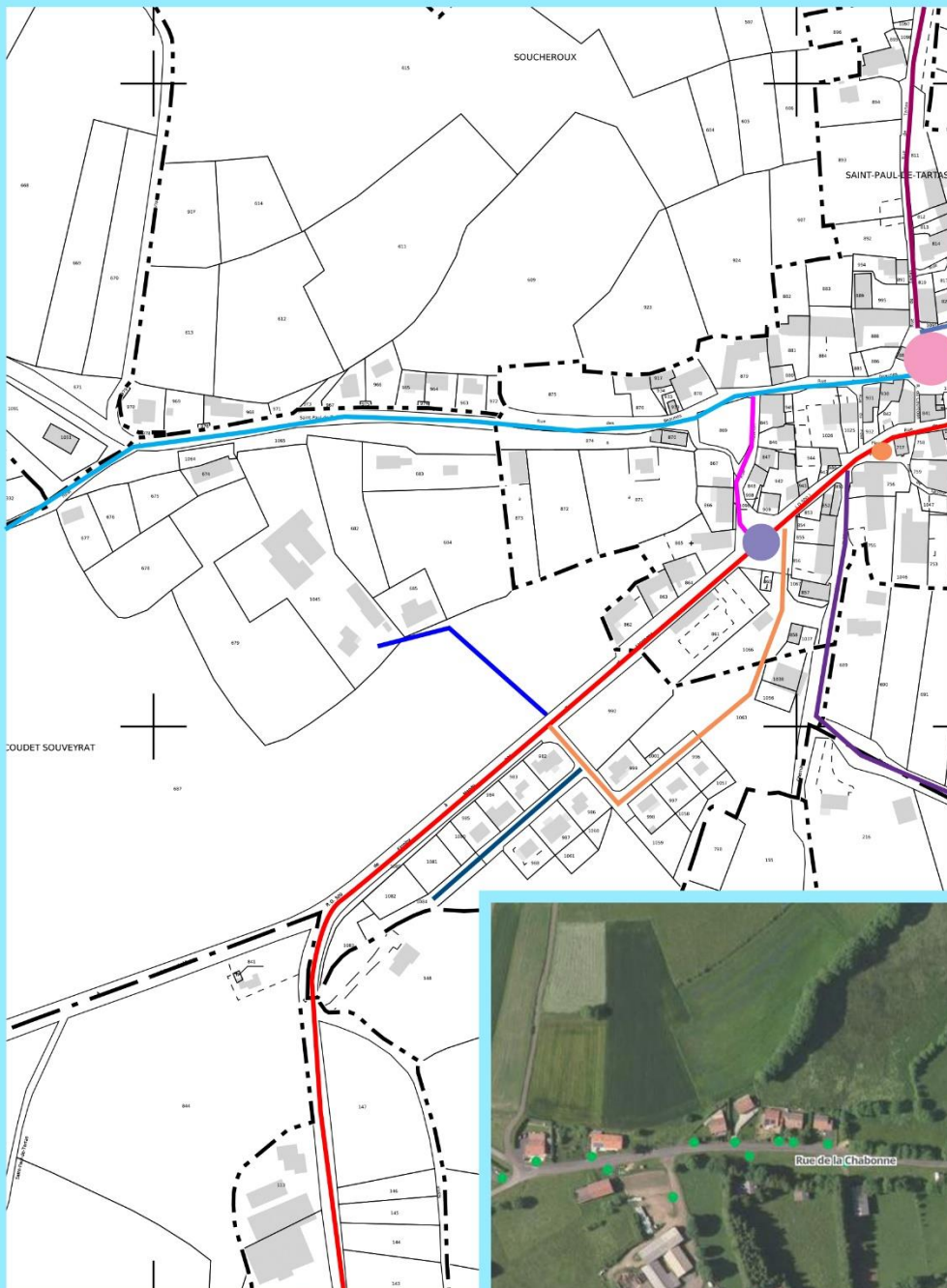




- 1 : Rue des Mulets
- 2 : Rue du lavoir
- 3 : Rue des Erables
- 4 : Route du Théron
- 5 : Rue de la Plaine
- 6 : Route des Uffernets
- 7 : Impasse de la Viet
- 8 : Chemin du pont

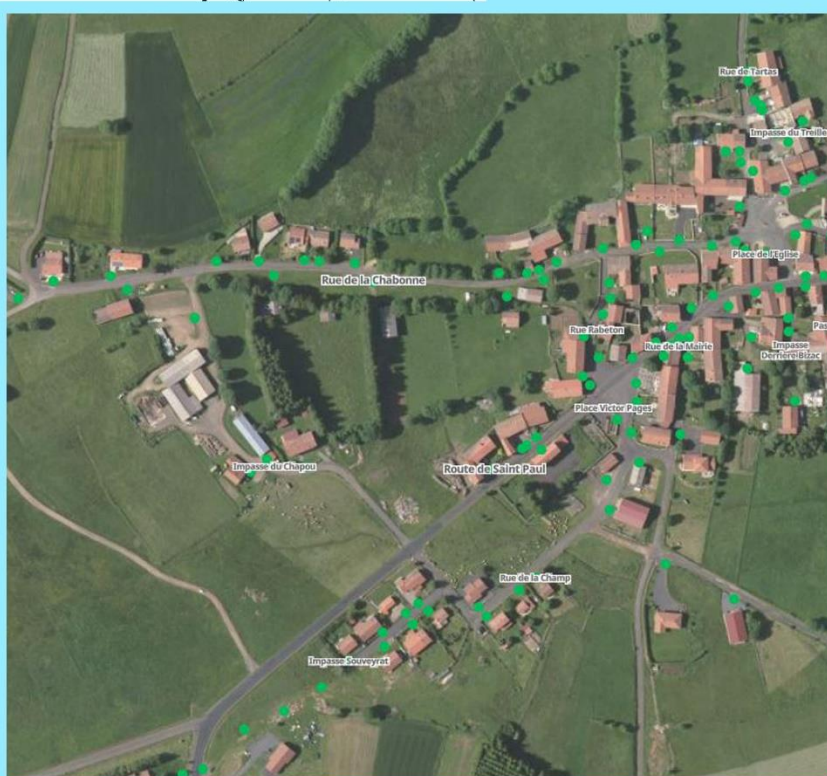


# Les Uffernets

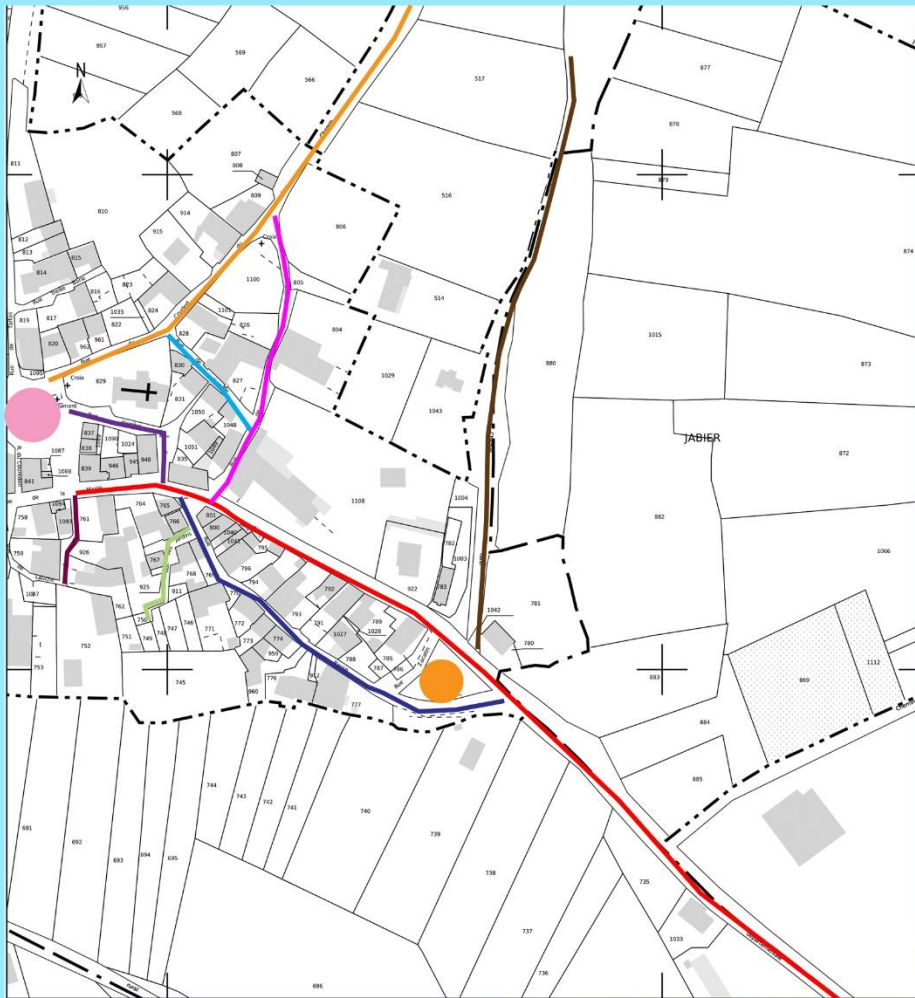


- 1 : Route de Saint-Paul
- 2 : Rue de La Champ
- 3 : Rue de la Chabonne
- 4 : Rue Rabeton
- 5 : Rue de la Gazelle
- 6 : Rue de Tartas
- 7 : Impasse du Treille
- 8 : Impasse Souveyrat
- 9 : Impasse du Chapou

- Place Victor Pagès
- Place de Lauche
- Place de l'Eglise



# Saint-Paul de Tartas - Le Bourg



- 1 : Route du Monastier
- 2 : Rue du Couderc du Lac
- 3 : Rue Jeande
- 4 : Rue de la Nation
- 5 : Rue derrière la Cure
- 6 : Rue du près de Clastre
- 7 : Rue de l'Azeille
- 8 : Impasse derrière Bizac
- 9 : Passage des jardins

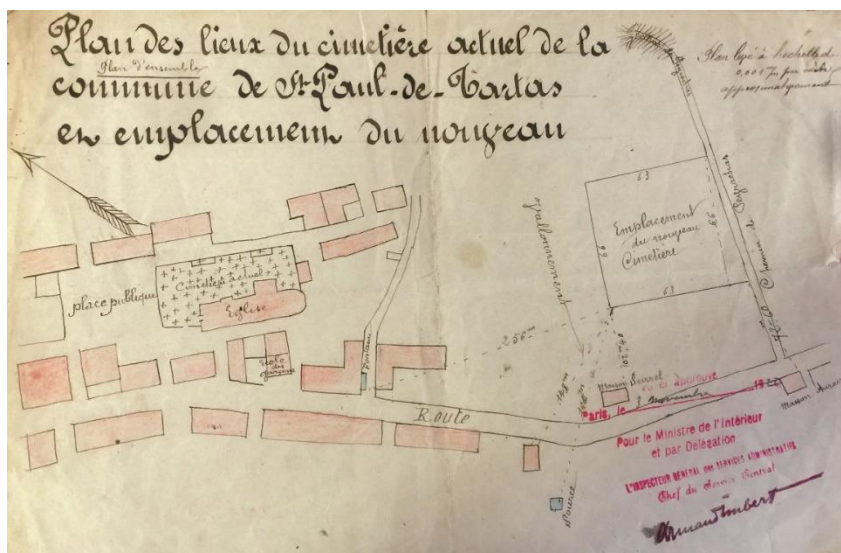
- Place de l'Eglise
- Place Zacatin



# Saint-Paul de Tartas - Le Bourg

## Dossier thématique : Le nouveau cimetière de St Paul de Tartas a 100 ans !!

Dans des temps lointains, les villages étaient en quasi auto-gestion, tous un peu paysans mais ils avaient aussi une autre corde à leur arc. Grâce à cela tous les corps de métiers étaient représentés, la vie s'organisait dans chaque village ou hameaux, pour prendre en charge les habitants : les vivants mais aussi les défunts. C'est là le propos que nous allons évoquer, plus précisément la création du cimetière actuel, détaillant le travail et les démarches administratives à exécuter. Il fallait alors penser à tout : technique, logistique, finances... Les conseils municipaux en assuraient la gestion principale.



Depuis le Moyen-Age, les corps étaient enterrés dans les cimetières, c'est tout naturellement que les morts étaient installés à côté des églises, le plus souvent situées au centre du village.

L'église était un lieu important à des époques où la religion était manifeste et restait indiscutable. Avec le temps et les avancées des connaissances comme le progrès de la médecine, les problèmes d'hygiène et de salubrité se posent. Progressivement les cimetières sont délocalisés et déplacés aux alentours des villages.

Cela prendra de nombreuses années car la date qui déterminera la translation des cimetières remonte à l'article 2 du décret du 23 prairial, an XII (12 juin 1804) : «*les terrains consacrés à l'inhumation des morts doivent être à la distance de 35 à 40 mètres au moins de l'enceinte des villes et bourgs*».

Les communes sont en charge d'effectuer ces changements. S'ensuit un va-et-vient administratif pour réunir les fonds : demande auprès de l'Etat, augmentation des impôts. A Saint-Paul-de-Tartas comme beaucoup de villages un tel projet demande une certaine organisation.

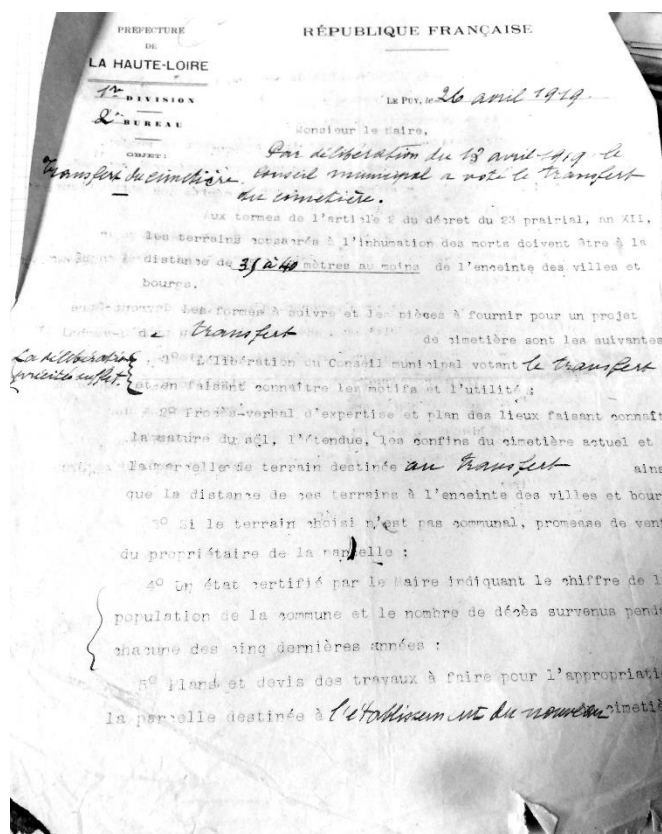
### Discussion autour du projet

Dans les délibérations du conseil municipal, dès 1919, la question de translation du cimetière se pose. C'est au cours de la délibération du 26 avril 1919, que le conseil municipal notifie la décision du transfert du cimetière de la commune et rappelle les étapes à respecter pour sa mise en place. Il faut alors s'organiser, M. Mourbrun, le maire de l'époque est accompagné par ses conseillers et le travail débute : procès-verbaux d'expertise, accord des différents hauts-fonctionnaires (préfet, secrétaire d'Etat), achat d'un terrain si non communal, trouver un entrepreneur, trouver les fonds, plans et devis, effectuer les travaux et déplacer les tombes qui prendront place dans le nouveau cimetière...

Tant de choses à gérer, qui devront être validées par le Ministère de l'Intérieur fourni par l'intermédiaire du Préfet, ainsi que le maire de St-Arcons-de-Barges est désigné comme commissaire enquêteur.

Tout cela en plus du travail que demande le poste de maire ou conseiller municipal, mais aussi leur métier principal qui était le plus souvent agriculteur, à cette époque.

Nous parlons là, des années 1920, déjà 100 ans ont passé et les modes de vies, sont très loin de ce que l'on connaît. Le travail était bien plus dur et demandait de la force physique. Les corps étaient soumis à rude épreuve et la nourriture



se méritait. Les journées étaient calquées sur celle du soleil, car l'électricité n'existait pas encore dans ces campagnes. Ajoutez à cela un climat peu conciliant en hiver, où la neige, le froid et le vent s'accordaient pour œuvrer de concert. Entre membres de la famille mais aussi entre les différentes maisons des villages, le mot d'ordre était «entraide».

### **Le commencement : entre discussions et travaux**

Entrons dans le vif du sujet ; le chemin est encore long pour l'implantation du nouveau cimetière mais le projet prend forme... au travers des courriers, ils démontrent bien les contraintes et les budgets à respecter.

Le courrier en date du 2 janvier 1920 notifie que le terrain choisi est trop près du village, celui-ci doit être au moins à une distance de 35 à 40 mètres et par la présente demande au conseil municipal de réexaminer cette question importante et de leur proposer un autre lieu, ce sera chose faite car une promesse de vente est signée entre Marie Givel et le maire de Saint-Paul-de-Tartas, pour 72,50 frs de l'are, en contrepartie, la vendeuse aura une concession gratuite et perpétuelle.

Pas à pas, le projet se dessine, liste datée du 15 janvier 1922 les ouvrages, prix et détail estimatif des dépenses. Le bordereau est signé et validé par le maire et l'architecte.

Un courrier rappelle les démarches à effectuer :

- Délibération du conseil municipal et les votes
- Procès-verbal d'expertise, avec plan des lieux choisis
- Promesse de vente au besoin
- Acte du maire indiquant le chiffre de la population ainsi que le nombre de décès survenus au cours des cinq dernières années.

La somme s'élève à 44 791,5 frs, ajouter à cela, les différents prestataires de services mais aussi les aléas qui sont inéluctables à tous chantiers. Pour assurer le financement du projet le ministère de l'intérieur verse une subvention de 26 000 frs, un emprunt de la commune de 34 000 frs s'y ajoute.

Le 12 juillet 1922, le procès-verbal du conseil municipal décide de louer les services d'Edouard Charrière de Pradelles pour effectuer des travaux. C'est le 17 septembre 1924 que le procès-verbal de réception définitive, établi par l'architecte, acte la fin des travaux exécutés par M. Charrière, signé par l'entrepreneur, lui-même, l'architecte M. Hilaire et les membres de la commission M. Haon et M. Richard et le maire M. Mourbrun.

En 1950, M. Jallat Louis (Maire) et le conseil municipal engage M. Darbousset pour la gestion des pompes funèbres pour une durée de trois ans et rémunéré au prix de 20 000 frs par année. Ce contrat prend acte au 1<sup>er</sup> avril 1950, acceptant le cahier des charges datant du 28 décembre 1934. Dans ce «gré à gré» datant de 1934 il est notifié les comportements à adopter avec les familles des défunts, les missions à effectuer, les transports des corps tout cela avec discrétion et silence pour respecter l'entourage endeuillé. Ce travail demande de nombreuses qualités avec détachement et respect.

### **L'agrandissement**

Dès 1956, la commune demande l'agrandissement du cimetière. Dans un nouveau rapport géologique de Pierre Bout, collaborateur auxiliaire au Service de la carte géologique de la France atteste la fiabilité du terrain pour l'installation d'un agrandissement du cimetière. Plusieurs éléments entrent en jeu : la situation géographique, le passage de l'eau potable du village, la tenue de la terre, l'état de la nappe phréatique...

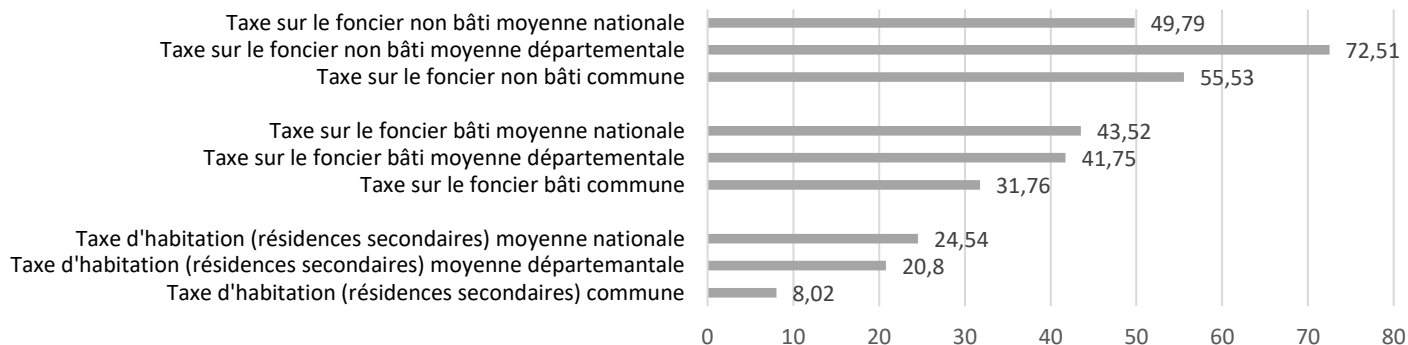
En 1974, un nouveau projet d'agrandissement se concrétise. La recherche d'un entrepreneur pour effectuer les travaux se porte sur M. Jolivet d'Issarlès, qui demande «260 frs du mètre cube de maçonnerie, à condition que la commune fournisse les pierres nécessaires et transporte à proximité du lieu d'emploi celles qui sont déposées devant le cimetière actuel».

### **Conclusion**

M. Mourbrun a mené ce projet parmi d'autres tout comme la création des chemins, l'installation du réseau d'eau. Ce fut un entre-deux-guerres plein de changements et de progrès, malheureusement cet élan fut brisé par la Seconde Guerre Mondiale qui mettra à mal les villages. De nombreuses années sont passées le cimetière de l'église est lointain, ceux qui ont connu le cimetière au centre du village ne sont plus des nôtres. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits mais on devine encore quelques tombes restées dans l'ancien cimetière. Les enfeus bordent toujours les murs de l'église, Ces mêmes enfeus qui recevaient les cercueils qui ne pouvaient pas être enterrés pendant les mois d'hiver. L'église veille toujours sur ses morts et nous invite à venir se recueillir. Une grande part des autres tombes ont été déplacées dans l'actuel cimetière qui depuis sa création n'a cessé de s'agrandir.

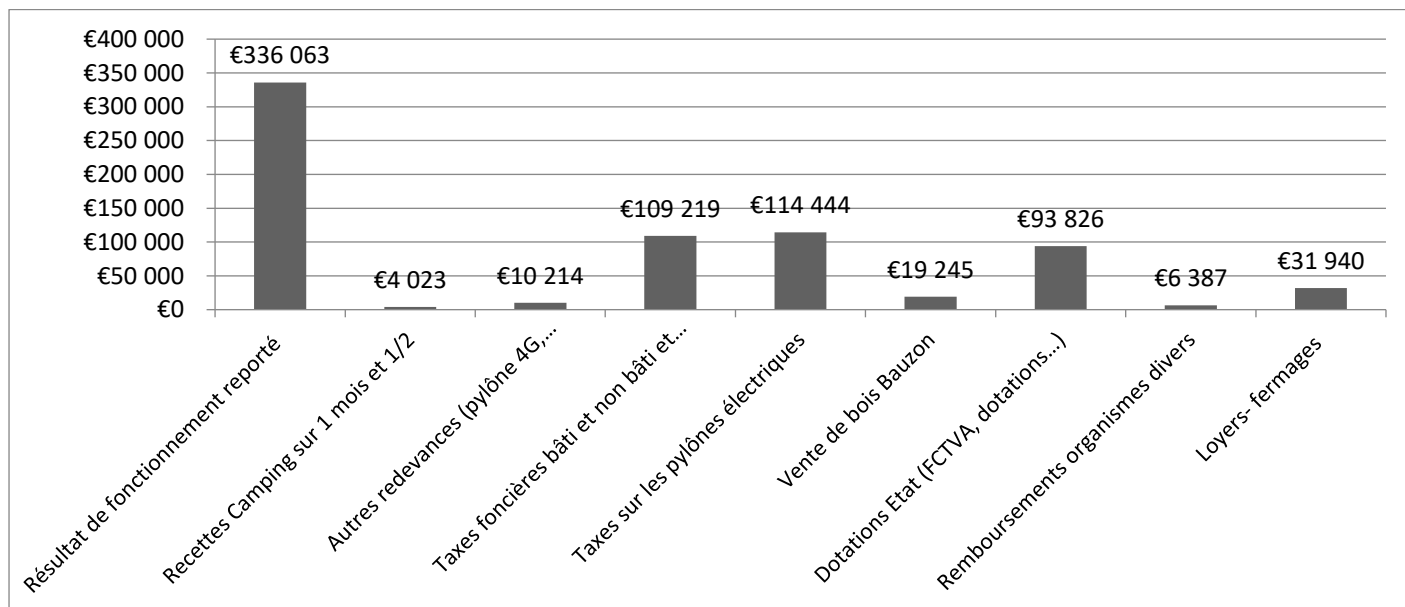
Article et photos de Fanny Gimenez, Volcan, source archives de la mairie de Saint-Paul-de-Tartas

## Recettes fiscales pour 2021

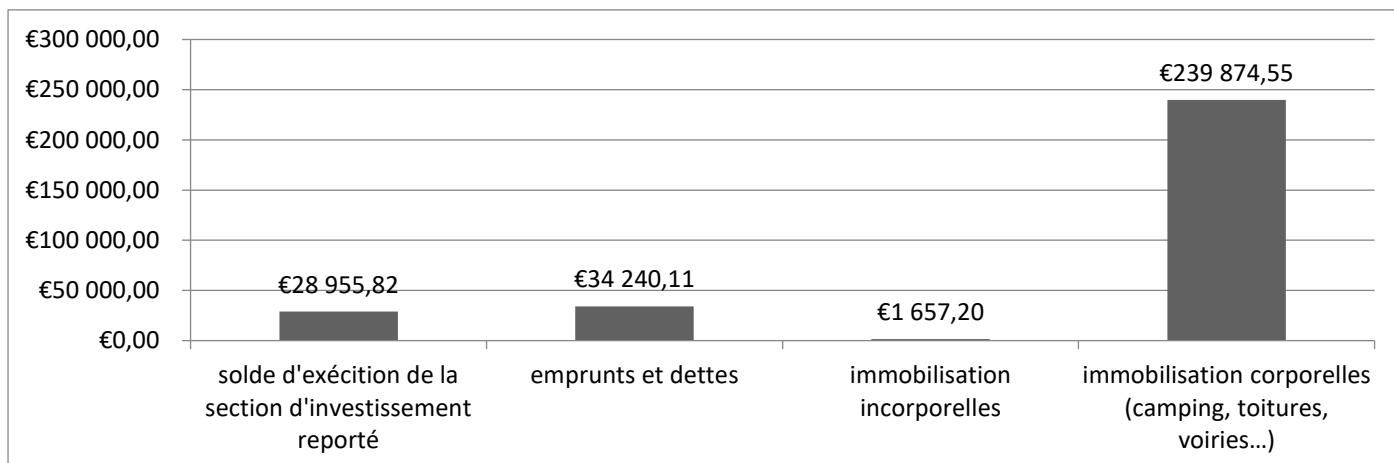


Le conseil municipal a décidé, comme l'an dernier, de reconduire les taux votés en 2020 pour 2021. Il n'y a pas d'augmentation des taux des taxes. La taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires et son taux est figé. En compensation la commune encaisse une part du foncier bâti départemental.

## Les recettes de fonctionnement 2021

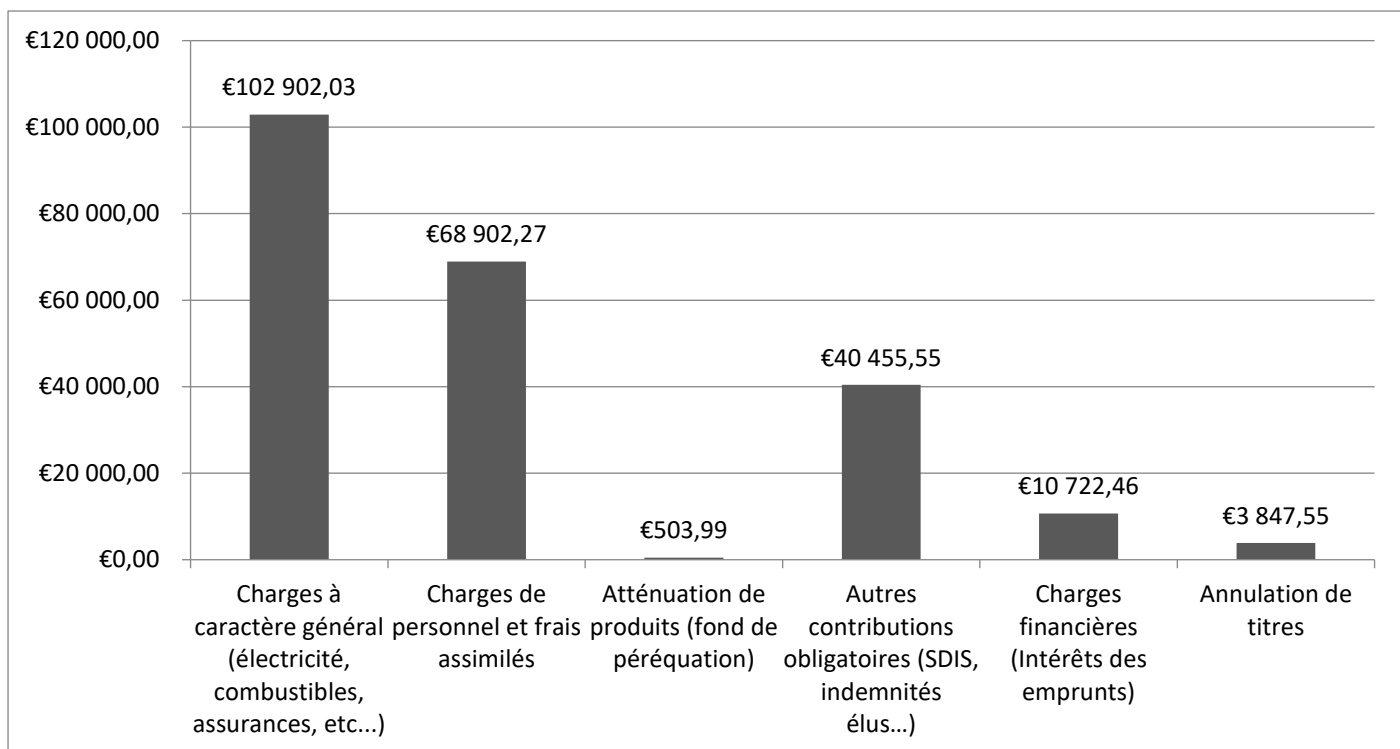


## Les dépenses d'investissement 2021





## Les dépenses de fonctionnement 2021



Le total des recettes en 2021, est de 725 360€.

Le total des dépenses en investissement représente 304 727€68, en 2021, elles comprennent les dépenses liées à l'entretien du patrimoine de la commune (voiries, camping, toitures, murets, ...) et aux emprunts.

Le total des dépenses de fonctionnement représente un total de 227 333€85. Ce résultat est en baisse par rapport à 2020 (236 293€30), grâce à des renégociations de contrats.

### Subventions aux associations

ASSOCIATIONS LOCALES	
Anciens combattants	200€
ST PAUL EN FETE	250€
LES AMIS DES UFFERNETS	50€
LES AMIS DE FOURMAGNE	100€
Association Solidaire des Villages (St Paul-St Etienne du Vigan-Pradelles)	250€
L'ESCALE	50€
Amicale Sapeurs-Pompiers Pradelles	100€
SOUTIEN A LA JEUNESSE - CULTURE	
APE LANDOS	120€
APE MARIE RIVIER (Coucouron)	40€
APE JEANNE D'ARC (Langogne)	100€
Collège Stevenson – classe orchestre	100€
LAVE – journal Volcan	464€
AIDE A LA PERSONNE	
ADMR	200€
SPORT ET LOISIRS	
ACCA	Mise à disposition du local
Tourisme en Pays Cayres Pradelles (randonnées et conférences)	150€
Agricole	50€
<b>TOTAL</b>	<b>2224€</b>

### Périmètre de protection des sources, où en sommes-nous ?

Parce que garantir une ressource en eau potable de qualité est indispensable, voici où nous en sommes :

#### -Périmètre immédiat de protection du captage de la Villette-Fourmagne-Chaussadis

Les clôtures ont été reprises en 2020 et des courriers recommandés ont été envoyés aux propriétaires et aux exploitants pour leur rappeler leurs obligations quant-à l'exploitation des parcelles comprises dans le périmètre rapproché pour protéger la qualité des eaux de cette unité de distribution.

#### -Périmètre immédiat de protection du captage du bourg

Le périmètre immédiat de protection du captage du bourg a été acquis à l'amiable, par la commune, au mois d'octobre 2021 à la famille Gourgeon. La dernière partie nécessaire à la matérialisation de ce périmètre a été échangée avec la famille Soulier. Ainsi après la mise en place de l'arrêté préfectoral en 2005, la commune est enfin en conformité. Les clôtures seront reprises prochainement.

#### -Périmètre immédiat de protection du captage de la Fagette – Les Uffernets

Ces deux unités de distribution sont les plus critiques.

Pour La Fagette tout d'abord, nous ne disposons plus de cadre législatif pour faire respecter les périmètres de protection depuis 2011. Si les analyses étaient effectuées par l'ARS, rien ne permettait à la commune de demander aux exploitants des terrains situés dans le périmètre immédiat de protection du captage de la Fagette de les faire respecter. De plus, les pollutions bactériologiques sont récurrentes sur cette UDI, depuis 2017 seulement 70% des analyses ont été satisfaisantes.

Pour les Uffernets, le captage des Uffernets n'a été contaminé qu'une seule fois par des bactéries en 1996. Par contre les teneurs en nitrates sont significativement au-dessus du niveau d'alerte. On peut distinguer 3 périodes dans cette pollution d'origine agricole : de 1993 à 2003, les teneurs sont régulièrement élevées et varient fortement d'un contrôle à l'autre, cela indique des pratiques d'épandage et de fertilisation mal maîtrisées. De 2004 à 2012 le niveau moyen est abaissé et les fluctuations fortement réduites, cela correspond aussi à la mise en place par la commune de la DUP liée au captage des Uffernets et à une prise de conscience du niveau élevé de nitrates dans les analyses. De 2013 à aujourd'hui les quantités de nitrates repartent à la hausse avec des périmètres définis mais non respectés.

Afin de régler ces différents problèmes le choix des élus a été de les traiter de façon conjointes en relançant une procédure de DUP pour Les captages des Uffernets et du Mont Faget. Cela suppose la mise en place d'une enquête publique qui devrait se dérouler en 2022, un passage en CODERST en préfecture et se solder par un nouvel arrêté préfectoral qui donnera à la commune les moyens d'agir pour lutter contre les pollutions de ces deux périmètres.

Ainsi M. Boivin Pierre, hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique nous a remis cet avis : « *La mise en place des périmètres de protection immédiats réellement clos et de périmètre rapproché respectés sont les premières étapes visant à supprimer ou fortement limiter les pollutions bactériologiques et de nitrates. Ensuite le fonctionnement du réseau de distribution devra être revu (pertes, stagnation dans le réservoir du Mont Faget...). La moyenne des quelques très anciennes mesures de débit indique une production totale des sources d'environ 37000m3/an lors des étiages. Les volumes mis en distribution ont été de 15000 (2019-2020) à 19000 (2018-2019) m3/an. La capacité du système à faire face à la demande en eau potable semblerait donc assurée. Néanmoins quatre périodes d'Assec (2016,2017,2019) pour une production à l'étiage de 18500m3/an. Dans ce cas, la demande a dépassé les capacités de production de la source des Uffernets, pour faire face à une telle éventualité dans le futur, la mutualisation prévue des UDI Uffernets et Mont Faget et la chasse aux fuites des réseaux sont à privilégier. Cette connexion paraît souhaitable pour optimiser la répartition des ressources, éviter le croupissement des eaux de la Fagette et diminuer le taux de nitrates dans l'eau distribuée. Il faudra veiller à diminuer les taux de nitrates de la source des Uffernets qui approche les 40 mg/l, seul à partir duquel la zone serait déclarée « vulnérable ».* »

## Travaux eau potable : La Villette – Fourmagne – Le Chaussadis – La Fagette – interconnexion Les Uffernets



La commune gère actuellement en régie la distribution en eau potable. La loi prévoit un transfert de compétence à la Communauté de Communes d'ici 2026.

La réalisation du diagnostic eau potable réalisé en 2020 a permis d'émarguer aux aides de l'agence de l'eau et du département, notamment sur un programme exceptionnel lié au plan France RELANCE.

Ces travaux visent à :

- Renouveler les canalisations fuyardes du réservoir de la villette aux abonnés
- Mettre en place des dispositifs de désinfection pour pallier aux contaminations épisodiques.
- Interconnecter les eaux de la Fagette avec celles des Uffernets. Cette interconnexion permettra :
  - o Réduire le taux de nitrates dans l'eau distribuée
  - o Assurer un renouvellement régulier de l'eau dans les infrastructures.
  - o Assurer une ressource en eau suffisante pour les deux villages interconnectés.
  - o Engager des travaux pour augmenter la pression de distribution aux abonnés du village des Uffernets (ce dernier point nécessitera ensuite le renouvellement des canalisations dans le village des Uffernets).

➔ Ces travaux pour les Uffernets sont conditionnés à l'obtention des autorisations des conventions de passage en parcelles privées.

Rubriques	Montant marché de travaux entreprises retenues	Montant subventions agence de l'eau 	Montant subventions du Département 
Interconnexion La Fagette – Les Uffernets –	Sovetra – 116 000€ Faurie-Eyraud – 191 413€	122 360€	49 594 €
Désinfection réservoir de la Villette	Sovetra – 7865€ HT	4 914€	5 916 €
Remplacement de canalisations fuyardes UDI la Fagette – UDI La Villette	Sovetra – 53 352€ Faurie – 536 069€	181 080€	-
Renforcement du réseau de distribution	Sovetra – 53 352€ Faurie – 536 069€	-	73 757 €
<b>Total :</b>	<b>Sovetra : 177 182€ Faurie : 727 482€</b>	<b>308 354€</b>	<b>129 267€</b>

Ces travaux sont éligibles à 48% de subventions.

La réalisation de ces travaux d'eau potable s'accompagnera de l'enfouissement des réseaux secs et de la modification de l'éclairage public, ceci nous permettant de mettre en place un abaissement de la luminosité à la place de l'extinction totale.

### Empreinte citoyenne

Les élus municipaux ont souhaité adhérer au réseau d'Empreintes Citoyennes, le but est d'engager encore plus fortement la collectivité dans des actions en faveur de la citoyenneté.

Désormais, la commune fait donc partie des « Territoires Citoyens ».

Il s'agit ainsi de mettre en place des actions et des défis en faveur de l'engagement citoyen comme le « bénévolat au village », des actions pour que les citoyens connaissent mieux le fonctionnement des collectivités et notamment celle de St Paul de Tartas.



Afin de mieux comprendre vos attentes et votre conception de la citoyenneté nous vous proposons de compléter le questionnaire joint.

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>  
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

## Reprise de concessions

Afin de reprendre en main la gestion du cimetière, le Conseil Municipal a fait le choix de se faire accompagner par M. René Delaspre juriste funéraire et spécialiste pour engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Cette procédure complexe se poursuit, elle a commencé en février 2021, ce sont 77 concessions qui ont été marquées par la commission communale du cimetière. La bonne gestion du cimetière, des deniers publics, l'amélioration de l'aspect visuel de ce lieu, la volonté de l'entretenir et d'y engager des travaux justifient pleinement la mise en œuvre de cette procédure qui témoigne de la volonté affirmée de la municipalité de prendre ses responsabilités dans ce domaine complexe et sensible.

A la fin de cette procédure, les défunts qui reposent dans ces concessions dont les familles ont disparu seront exhumés avec toute la décence la dignité et le respect nécessaires et conduits à leur dernière demeure, l'ossuaire communal. Les changements culturels, sociologique, les modifications des rites funéraires la montée en puissance de la crémation qui en France est adoptée par plus de 40% des familles, nécessitent une réflexion approfondie afin de suivre l'évolution de la société dans ce domaine. A court terme, et en fonction des crédits disponibles, il faudra envisager l'installation de cases de columbarium, jardin du souvenir pour disperser les cendres, cela est indispensable pour répondre aux souhaits de la population.

## Développement de la fibre

La fibre se déploie sur l'ensemble de la commune, tous les villages devraient être éligibles. Il reste encore 136 prises à réceptionner sur les 225 de la commune de Saint-Paul-de-Tartas.

Des prises vont prochainement être ouvertes à la commercialisation et nous vous invitons à suivre l'évolution du déploiement de la fibre pour votre maison sur la cartographie de notre site internet :

<https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/>

## Coupes de bois

Depuis février 2020, la commune n'avait plus d'agent ONF pour gérer ses forêts ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'ONF a remplacé l'agent en charge des coupes de bois sur notre secteur, M. Alain Peyrollier est notre nouvel interlocuteur. Une bonne nouvelle pour la municipalité, qui, pour faire bouger les lignes et accélérer le recrutement avait rencontré en avril 2021 M. Hervé LLAMA, Directeur ONF région Auvergne avec M. Laurent Duplomb, sénateur. Le Conseil municipal a également pris des délibérations concernant l'affouage afin de montrer l'intention de la commune dans la distribution des coupes aux affouagistes et presser l'ONF à assumer ses missions.

M. Peyrollier a pris ses fonctions et s'est tout de suite saisi du dossier. Après une réunion de travail avec la Comité Consultatif Bois et Forêt, un état sanitaire de la forêt a été dressé, clairement, cela fait plusieurs années que nos forêts n'ont pas été exploitées, il y a dans certaines énormément de chablis, du fait de la vacance de poste les plans de gestions n'ont pas été respectés, il faudra plusieurs années pour reprendre la main.

Une coupe de bois sera délivrée aux affouagistes de la section de St Paul dès le printemps 2022.

## Comité Consultatif Bois et Forêt

L'an dernier nous avons lancé un appel à candidatures pour les personnes qui souhaitaient s'investir concernant la question des bois à travers la mise en place d'un Comité Consultatif Bois et Forêt. Ce Comité, très constructif, s'est réuni deux fois depuis sa création, une fois pour faire un bilan de l'état sanitaire des bois et faire le point sur la relation avec l'ONF et une fois en présence de M. Peyrollier.

Nous rappelons que ce comité est ouvert à toutes les sections, il s'agit de permettre aux habitants intéressés de prendre part au débat et faire remonter leurs préconisations. Aujourd'hui seuls des habitants de la section de St Paul ont montré leur envie de s'investir.

A venir également, le plan de gestion du foret de Bauzon va arriver à échéance en 2023, il convient de travailler à la suite. Si vous êtes intéressés pour participer à ce « comité bois et forêt » concernant les bois des sections et les forêts communales, faites-vous connaître en mairie.

## Un livre sur la commune

L'an dernier nous vous invitons à nous faire parvenir vos souvenirs, photos anciennes, souvenirs, histoires locales... Depuis, l'idée d'un livre a fait son chemin. A partir de vos témoignages et des recherches effectuées, M. Vincent Minère qui connaît bien la commune, a commencé la rédaction d'un livre « St Paul de Tartas, du prieuré de la Chaise-Dieu à la république Laïque ». Si vous souhaitez partager des documents, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

## Landart au village

Dans le cadre de la valorisation des espaces publics, les conseillers municipaux ont souhaité lancer un projet de Land art en lien avec le sculpteur Jérôme Leyre. Jérôme Leyre propose des réalisations à partir de l'assemblage de planches de bois. Une sculpture sera prochainement installée sur la place Zacatin au bourg.



## Rénovation de l'assemblée de St Paul dite « ancienne poste ».

Le logement nous a été rendu en septembre 2021, très peu de temps après le Magazine Top Vélo nous a contacté. Leur dirigeant recherchait un bâtiment pour accueillir leurs bureaux et des salariés. L'ancienne assemblée convenait parfaitement, après des travaux de remise en conformité électrique et de rafraîchissement, le bâtiment sera loué au RDC pour les bureaux et à l'étage pour le logement (3 chambres, une cuisine-salon, sdb, wc).

## Nos jeunes diplômés

Nous adressons nos sincères félicitations à nos jeunes diplômés et nous leur souhaitons de la réussite dans la suite de leurs études.

### Diplôme National du Brevet :

- FOURCADE Manon mention TB,
- GERENTON Lilou mention TB,
- CHANIAL Noémie mention TB

### Diplôme National du Baccalauréat :

- GRAILLE Adeline mention B,
- GRANGE Apolline mention AB

### BEPA Travaux de laboratoire :

- ZAPATA Lucas

### Licence professionnelle des métiers de l'entrepreneuriat :

- GRAILLE Laetitia

### Entrée à l'institut de Formation en Soins Infirmier :

- GRAILLE Adeline

## Remerciements pour les dons

Les élus municipaux adressent leurs plus sincères remerciements aux généreux bienfaiteurs de la commune :

-Mme et M. GARRIGUES Gérard qui ont fait don de vaisselle pour la salle polyvalente et de deux représentations religieuses, une fois les cadres repris ils seront exposés à l'église

-M. et Mme SOULIER Jean qui ont fait don d'assiettes et de plats pour la salle polyvalente et de pierres pour la construction du parement devant la mairie.

-M. et Mme POTDEVIN Michel qui font don de plus de 100 assiettes, 50 couverts, plats inox, verres... Cette vaisselle sera proposée aux habitants qui en font la demande pour une fête familiale.

**Du fond du cœur MERCI à tous !!**

# SAINT-PAUL - Projet photographique pour les habitants



Les deux années passées, du fait de la pandémie, nous ont mis à rude épreuve, quel que soit notre âge. Le contexte sanitaire a mis à mal la vie sociale qui nous permet de vivre en harmonie, tant dans nos villages que dans nos villes.

Pour ces raisons, il apparaît utile de mettre en oeuvre des projets qui s'adresse à tous des habitants, quel que soit leur âge (enfants et adultes), partout où cela est possible.

## LE PROJET :

**Photographier les habitants et leurs activités** afin de saisir des « instants de vie » et de garder une trace collective de la vie sociale de notre « pays ».

Le photographe Bob Mauranne \*, originaire de la Communauté de Commune, s'est porté volontaire pour aller à votre rencontre dans l'ensemble de la commune de Saint-Paul : dans l'espace public, chez vous, sur vos lieux d'activités, en journée voire dans certains cas en soirée, il réalisera des clichés de votre vie quotidienne, **quel que soit votre âge**.

**2ème REUNION D'INFORMATION \*\* : SAMEDI 16 AVRIL 2022 à 15h00**

**SALLE POLYVALENTE** du bourg. Vous pouvez signaler votre présence au **06 12 73 68 55**

## CONTACTS

Pour plus d'informations merci de contacter Marie-Laure : **06 12 73 68 55** - [ml-mugnier@hotmail.fr](mailto:ml-mugnier@hotmail.fr)

Pour contacter directement le photographe Bob Mauranne, pour les prises de vues :

**07 69 81 91 09** - [contact@bobmaurannephotographie.fr](mailto:contact@bobmaurannephotographie.fr)

(pour vos email, merci d'indiquer dans l'objet de votre mail : « Saint-Paul », suivi de vos prénom et nom)

\* Le photographe est à l'initiative d'un projet similaire qui s'est déroulé en 2021 sur la commune de Landos et qui a donné lieu à des projections sur grand écran les 10 et 11 juillet 2021. Les portraits de 230 personnes ont été projetés à cette occasion.

\*\* Une 1ère réunion d'information, ouverte à tous, s'est tenue à la salle des fêtes des Uffernets le 26 novembre 2021.

*Démocratie confisquée ?*

*Confrontés à un fonctionnement du conseil municipal qui n'était pas conforme aux engagements pris devant la population, notamment lors de la réunion publique du 13 mars 2019, aux décisions prises à l'encontre de l'avis des habitants directement concernés (usages des communaux, antenne de la Fagette, etc.), aux nombreuses questions des habitants de la commune qui ne comprenaient pas les décisions prises, au refus d'apporter des réponses à certaines questions relatives à la passation des marchés communaux, à des propositions de décisions contraires à la loi ou au service d'intérêts particuliers, etc., nous avons été amenés à nous inscrire en opposition aux dérives observées. Pour nous et conformément à la charte de l'élu local, que nous nous devons de respecter, l'élu local*

*-exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité*

*-poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier,*

*-veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts,*

*-s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel.*

*Force est de constater que tout est fait aujourd'hui pour limiter l'information et l'exercice des droits démocratiques des habitants comme des conseillers municipaux : réunions du conseil à huis clos, convocation dans des délais très courts, compte rendus sommaires voire tronqués, nombreuses radiations de listes électorales, envois de lettres recommandées, etc. Aussi, convaincus qu'issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toute information utile sur les affaires communales. Vous pouvez nous écrire à [saintpauldetartaspourtous@gmail.com](mailto:saintpauldetartaspourtous@gmail.com), ou nous joindre par téléphone au :*

*M. Éric Chaniel (0682042004) - M. Claude Faucher (0675393068) - M. Georges Madinier (0471094608) - en lien avec Mme Sabrina Hammoudi*

*L'âne et le tigre*

*L'âne dit au tigre :*

*- L'herbe est bleue.*

*Le tigre rétorque :*

*- Non, l'herbe est verte.*

*La dispute s'envenime et tous deux décident de la soumettre à l'arbitrage du lion, "le roi" de la jungle.*

*Bien avant d'atteindre la clairière où le lion se reposait, l'âne se met à crier :*

*- Votre Altesse, n'est-ce pas que l'herbe est bleue ?*

*Le lion lui répond :*

*- Effectivement, l'herbe est bleue.*

*L'âne se précipite et insiste :*

*- Le tigre n'est pas d'accord avec moi, il me contredit et cela m'ennuie.*

*S'il vous plaît, punissez-le !*

*Le lion déclare alors :*

*- Le tigre sera puni de 5 ans de silence. L'âne se met à sauter joyeusement et continue son chemin, heureux et répétant :*

*- L'herbe est bleue... l'herbe est bleue...*

*Le tigre accepte sa punition, mais demande une explication au lion :*

*- Votre Altesse, pourquoi m'avoir puni ? Après tout, l'herbe n'est-elle pas verte ?*

*Le lion lui dit :*

*- En effet, l'herbe est verte. Le tigre, surpris, lui demande : - Alors pourquoi me punissez-vous ???*

*Le lion lui explique :*

*- Cela n'a rien à voir avec la question de savoir si l'herbe est bleue ou verte. Ta punition vient du fait qu'il n'est pas possible qu'une créature courageuse et intelligente comme toi ait pu perdre son temps à discuter avec un fou et un fanatique qui ne se soucie pas de la vérité ou de la réalité, mais seulement de la victoire de ses croyances et de ses illusions. Ne perds jamais de temps avec des arguments qui n'ont aucun sens... Il y a des gens qui, quelles que soient les preuves qu'on leur présente, ne sont pas en mesure de comprendre. Et d'autres, aveuglés par leur ego, leur haine et leur ressentiment, ne souhaiteront jamais qu'une seule chose : avoir raison même s'ils ont tort. Or quand l'ignorance crie, l'intelligence se tait. Ta paix et ta tranquillité n'ont pas de prix...*

*Groupe majoritaire « Une équipe au service de la population »*

## Programme 2022

- Dimanche 10 avril 2022** : Election Présidentielle – Salle polyvalente au bourg – 8h-19h00
- Mercredi 13 avril 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Samedi 16 avril** : Réunion sur le projet « vie de villages # 3 » Salle polyvalente au bourg – dès 15h00
- 16-17-18 avril** : Installation avec les habitants de l'œuvre Land Art au village avec Jérôme Leyre
- Dimanche 24 avril 2022** : Election Présidentielle – Salle polyvalente au bourg – 8h-19h00
- Dimanche 1er mai 2022** : Commémoration du 8 mai – 10h00 devant le monument
- Dimanche 8 mai 2022** : à 15h00 – devant l'église - **Visite guidée de l'église** par le Pays d'Art et d'Histoire Haut-Allier
- Mercredi 11 mai 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Samedi 14 mai 2022** : Randonnée VTT\* assistance électrique – 14h00 – RDV Station de la croix de Bauzon  
*\*Organisé par la municipalité de St Paul de Tartas et le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*
- Samedi 21 mai 2022** : Conférence de Pauline Carlier - **Joie de vivre, partage et sexualité** – Salle Poly. au bourg
- Dimanche 5 juin 2021** : après la messe à l'église de Saint Paul, **Fête des mères**, retrouvons-nous autour d'une fleur offerte à chaque maman et d'un café.  
**A 16h30 concert à l'Église avec Fabrice EURLY** pour ses meilleures compositions,  
**A 19 h Assemblée Générale Amicale du Mont Tartas** autour d'un apéritif et suivi d'un repas pour ses adhérents.  
Sur le weekend, **exposition de photos et documents de l'ancienne Amicale du Mont Tartas** dissoute en 75.
- Mercredi 8 juin 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Dimanche 12 juin 2022** : Elections législatives – Salle polyvalente au bourg – 8h-18h00
- Du lundi 13 juin au vendredi 17 juin 2022** : Salle polyvalente au bourg – tous les matins - **Stage de gym holistique animé par Odile Girault**, kiné, elle propose un travail corporel basé sur la conscience de soi, qui vise à retrouver un équilibre spontané. Inscription au 0612736855.
- Dimanche 19 juin 2022** : Elections législatives – Salle polyvalente au bourg – 8h00- 18h00
- Samedi 25 juin 2022** : en soirée, **Spectacle de Théâtre** – Compagnie du Phéonix – Salle polyvalente au bourg
- Vendredi 1 juillet 2022** : 18h00 – Camping – **Inauguration du Camping rénové** en présence de nos financeurs
- Samedi 2 et 3 juillet 2022** : **Vogue de St Paul**
- Samedi 2 juillet 2022** : **Projection une commune photographique** sur la place du village du bourg dès 22h30 en présence de la guinguette itinérante de la malle au cartoOn.
- Mercredi 13 juillet 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg - dès 14h00
- Weekend du 30-31 juillet** : **Balade autour du Mont Tartas** organisée par l'amicale du Mont Tartas
- Saucisses Lentilles** : Organisé par les Amis des Uffernets en fonction des conditions sanitaires
- Début septembre 2022** : **VTT à assistance électrique\*** de 14h00 à 18h00 à St Paul.  
*\*Organisé par la municipalité de St Paul de Tartas et le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*
- Mercredi 14 septembre 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Samedi 17 septembre 2022** : **Conférence gérer les émotions des enfants** – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Mercredi 12 octobre 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Mercredi 9 novembre 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00
- Samedi 10 décembre 2022** : **Noël des enfants** (fabrication artisanale) et décoration des villages avec les associations et les habitants, avec vin chaud et chocolat pour les enfants – dès 14h00 – Salle polyvalente des Uffernets
- Mercredi 14 décembre 2022** : Baraque à Frat – Salle polyvalente au bourg – dès 14h00